



الخزينة العامة للمملكة  
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

## PRESS BOOK

# L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN



PRESS BOOK / INDH  
DCASD / DDC / SCGA

الخزينة العامة للمملكة  
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

## SOMMAIRE

I/Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI .....	3
II/Le contenu du « chantier du règne ».....	11
III/L'esprit du développement humain.....	16
IV/La mise en œuvre de l'INDH.....	28
V/ L'administration territoriale et la mise en œuvre de l'INDH .....	55
VI/ Les Organisations s'impliquent.....	60
VII/l'INDH et la coopération internationale.....	74
VIII/La presse internationale : les échos.....	76

## I/ Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



**SM le Roi Mohammed VI a adressé, mercredi 18 mai 2005, un important discours à la Nation, dont voici le texte intégral:**

"Louange à Dieu.

Paix et salut sur le Prophète. Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Ainsi que tu le sais, depuis que j'ai assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, J'ai toujours été attentif à tes préoccupations, soucieux de répondre à tes aspirations, veillant constamment à t'associer à la recherche des solutions appropriées pour relever les grands défis qui se posent à notre nation, dans un esprit empreint d'espérance, de volontarisme et d'engagement.

C'est dans ce même esprit, et après une réflexion qui a mûri au fil des déplacements et des visites que J'ai effectués à travers les différentes régions du Royaume pour M'enquérir de ta situation, que J'ai décidé de t'entretenir, aujourd'hui, d'une question qui se trouve au coeur de notre projet de société, une question qui préoccupe et interpelle instamment la nation dans son ensemble : institutions, acteurs politiques, syndicaux et

économiques, société civile, et plus encore, familles et l'ensemble des citoyens.

Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : " **l'Initiative Nationale pour le Développement Humain** ".

Cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes.

C'est dans cette vision équilibrée et portée vers l'avenir, que s'inscrivent, du reste, les réformes fondamentales et les projets structurants que Nous avons engagés, ainsi que les progrès et les acquis aujourd'hui engrangés, notamment dans les domaines de la consolidation de l'Etat de droit, de l'élargissement de l'espace des libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles.

Nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de construction d'une économie moderne et performante, à travers les multiples projets d'infrastructure et de mise à niveau de l'appareil productif national, et les divers dispositifs de promotion de l'investissement et de l'initiative privée, ainsi qu'à travers les politiques sectorielles et les programmes de développement régional, lancés récemment par Nos soins dans les régions de l'Oriental et de Souss-Massa Daraâ, pour étayer les réalisations accomplies depuis quelques années déjà dans les Régions du Sud et du Nord du Royaume.

Nous avons également veillé à la disponibilité des moyens et des mécanismes à même d'impulser le processus de développement - notamment le Fonds Hassan II pour le développement économique et social- et d'accélérer la réalisation des programmes nationaux d'adduction d'eau potable, d'électrification intégrale du monde rural et de son désenclavement.

Cher peuple.



L'initiative que Nous lançons aujourd'hui est une autre pierre qui vient conforter cet édifice. Elle part ainsi de quatre points de repère principaux, qui en constituent le bien-fondé et la philosophie d'action.

Elle part, d'abord, des données objectives qui constituent les termes de la problématique sociale au Maroc. Des données qui montrent que de larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation, qui est incompatible avec les conditions d'une vie digne et décente que Nous souhaitons pour Nos citoyens.

En effet, de nombreux quartiers et bidonvilles, urbains ou périurbains, et plusieurs communes, situées pour leur grande majorité en milieu rural, connaissent des situations difficiles marquées par l'insuffisance des accès aux équipements et services sociaux de base, offrant ainsi des terreaux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion, ou de déscolarisation, et pâtissant des faibles opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices.

Une telle situation est, certes, inacceptable. Mais, se contenter d'en établir le diagnostic n'est guère suffisant et n'a réellement d'utilité que s'il se conjugue à une action sérieuse et porteuse d'améliorations concrètes.

La vérité du diagnostic social devra, ainsi, être appréciée à l'aune de la noblesse de Notre motivation et de la grandeur de Notre ambition pour le progrès social.

Aussi, toute exploitation de la misère sociale à des fins politiciennes ou pour nourrir des velléités extrémistes ou encore pour cultiver un sentiment de pessimisme, de défaitisme et de désespoir, relève-t-elle de la pure malhonnêteté et de la mystification et ne saurait être moralement acceptée.

Notre Initiative procède, en second lieu, d'une conviction selon laquelle la mise à niveau sociale, tâche par ailleurs complexe et de longue haleine, ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique ou d'un acquit de conscience.

Tout en veillant à ce que chacun demeure constamment imprégné de ces vertus et de leurs bienfaits louables, Nous estimons que le développement efficace et durable ne peut se concrétiser que par le biais de politiques publiques intégrées, s'inscrivant dans le cadre d'une entreprise cohérente, d'un projet global et d'une forte mobilisation tous azimuts, où les dimensions politique, sociale, économique, éducationnelle, culturelle et écologique, se conjuguent et se complètent.

Aussi, en veillant à la concrétisation de ce projet, Notre ultime dessein est-il d'élargir le cercle des opportunités et les espaces de choix qui s'offrent à l'homme et à la femme marocains.

Toutefois, cela ne saurait être possible que par un effort d'éradication de la pauvreté et des dénuements qui limitent les potentialités du citoyen marocain et empêchent sa pleine participation à la vie sociale et économique.

Si le niveau de croissance économique est insuffisant et inéquitable dans la mesure où ses dividendes ne profitent pas à l'ensemble des populations et des régions du pays, d'autant que certaines continuent à pâtir de la marginalisation et de la dégradation des conditions de vie, il importe de noter, en même temps, que l'inclusion souhaitée ne saurait être considérée, selon une vision simpliste et étreiquée, comme un fardeau qui pèse sur la croissance, dès lors qu'elle en est à la fois la condition et le catalyseur.

Le troisième point de repère de l'Initiative est lié au choix de l'ouverture sur le monde, choix que Nous avons fait et que Nous assumons. Le monde ne cesse, en effet, de changer autour de nous, et de nous imposer davantage de défis et de vulnérabilités qui fragilisent nos liens sociaux et territoriaux et véhiculent des standards de consommation, des modes de vie et des schémas de pensée envahissants, que nous ne pouvons ni éviter ni ignorer.

Aussi, immuniser nos acquis vis-à-vis des retombées de l'ouverture, tout en tirant profit des nombreuses opportunités qu'elle offre, ne peut-il être qu'une entreprise collective mobilisatrice. C'est pourquoi tous les Marocains sont appelés à y prendre part, au lieu de se confiner dans une posture conduisant tout droit à l'impasse ou dictant le recours à des solutions individualistes, contraires aux exigences de l'intérêt supérieur de la nation.

L'Initiative part, en quatrième et dernier lieu, des leçons tirées de nos expériences passées et des modèles ayant fait leurs preuves dans certains pays, en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces expériences montrent que ce défi ne saurait être relevé que par une définition rigoureuse des objectifs et une mobilisation générale en vue de leur réalisation.

Elles renseignent, en outre, sur la limite des approches de développement strictement sectorielles, isolées et non intégrées, et sur les dysfonctionnements que génère la grande dispersion des efforts, des ressources et des intervenants.

En revanche, ces expériences attestent de la pertinence des politiques de ciblage des zones et des catégories les plus démunies, autant que de l'importance d'une participation des populations pour une meilleure appropriation et viabilité des projets et des interventions, ainsi que des vertus des approches contractuelles et partenariales, outre le dynamisme du tissu associatif et des acteurs du développement local et de proximité.

Partant de ces atouts, de ces référentiels et des enseignements tirés des expériences passées, l'Initiative que Nous lançons aujourd'hui doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante, et procéder d'une démarche résolument novatrice et d'une méthodologie d'action qui allie ambition, réalisme et efficacité, et se traduise par des programmes pratiques, bien définis et intégrés. Trois axes principaux lui ont ainsi été fixés :

Premièrement, s'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, et ce par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, l'habitat salubre, l'assainissement, le réseau routier, les mosquées, les maisons de jeunes et les infrastructures culturelles et sportives.

Deuxièmement, promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel. A cet égard, Nous appelons aussi bien le gouvernement que les différents partenaires à faire des prochaines assises nationales sur l'emploi une occasion propice pour engager un dialogue ouvert et constructif et formuler des propositions concrètes pour enrayer le chômage des jeunes.

Troisièmement, venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité, de préserver leur dignité et d'éviter de sombrer soit dans la déviance, soit dans l'isolement et le dénuement extrême.

Pour ce faire, et compte tenu de l'impossibilité matérielle d'assurer une couverture exhaustive et concomitante de toutes les régions et de toutes les catégories, il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire.

Ainsi, dans une première étape de son lancement, l'Initiative ciblera le renforcement de la mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural, et de 250 quartiers pauvres, en milieu urbain et périurbain, médinas anciennes et bidonvilles, où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère.

Elle visera, également et de manière progressive, la mise à niveau tant des capacités que de la qualité des centres d'accueil existants, ou la création de nouveaux centres spécialisés, à même d'accueillir et de venir en aide aux personnes en situation de grande précarité, tels les handicapés, les enfants abandonnés, les femmes démunies, sans soutien et sans abri, les vagabonds, les vieillards et les orphelins livrés à eux-mêmes.

Certes, nos moyens sont limités, mais ce n'est pas là une raison pour se résigner à une situation précaire dont Nous ne saurions admettre qu'elle soit une fatalité au regard de Notre peuple et de sa fierté. Notre foi inébranlable en notre génie national, notre potentiel de créativité et nos capacités de travail, nos ressources humaines qualifiées, conjugués à la détermination qui nous anime et que nous devons à nos valeurs authentiques seront nos véritables atouts pour parvenir aux objectifs que Nous avons fixés à cette Initiative vitale.

Afin d'assurer constance et efficacité dans la mise en oeuvre de cette Initiative, et de concilier, d'une part, la contrainte inhérente à la durée limitée de chaque mandat parlementaire ou gouvernemental et, d'autre part, la nécessité de pérenniser cette Initiative de portée nationale, Nous avons fixé un échéancier pour sa mise en oeuvre en l'échelonnant sur le court, le moyen et le long terme.

Sur le court terme, Nous avons chargé le Premier ministre de veiller à ce que le Gouvernement s'attelle à donner corps à cette nouvelle Initiative, dans sa première phase, sous forme de programmes et de projets intégrés et tangibles sur le terrain. Il lui appartient de soumettre à Notre haute appréciation, dans les trois mois à venir, un plan d'action complet répondant aux objectifs de l'Initiative.

Sur le moyen terme, il incombe à la classe politique, dans la perspective des échéances partisans et électorales, auxquelles elle se prépare à l'horizon de 2007, d'inscrire au coeur de ses préoccupations l'élaboration de projets concrets. Le but est de donner corps à cette Initiative, eu égard à ses objectifs de développement, qui sont au centre des préoccupations quotidiennes du peuple et constituent la pierre angulaire pour la réhabilitation de l'action politique.

Sur le long terme, Ma grande ambition, qui est aussi la tienne, cher peuple, est de hisser les indices de développement humain dans notre chère patrie à un niveau comparable à celui des pays développés.

Soulignant le caractère national et global de cette Initiative, Nous avons donné Nos instructions à Notre premier ministre pour qu'il la soumette au Parlement dans le cadre d'une séance spéciale, afin qu'elle recueille tout l'appui qu'elle requiert.

De manière générale, Nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à coeur de s'impliquer dans l'action du développement.

Nous l'appelons aussi à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations.

Sur le plan du financement, Nous avons décidé que l'Initiative nationale pour le développement humain soit adossée à des ressources pérennes et d'un niveau substantiel, inscrites au budget général de l'Etat.

A cet égard, il importe de mettre fin aux palliatifs et aux demi-mesures qui sont aussi stériles qu'éphémères. En outre, le financement de l'Initiative doit être déployé selon un mécanisme financier spécifique apte à garantir, outre la viabilité des ressources, un assouplissement efficient des procédures de mise en oeuvre.

Nous voulons insister, à cet égard, qu'il ne sera fait recours à aucun nouvel impôt ou charge fiscale, ni pour le citoyen ni pour l'entreprise.

La mise en oeuvre de l'Initiative nationale pour le développement humain devra, par ailleurs, être l'occasion pour faire émerger, dans notre pays, une véritable ingénierie sociale, à travers l'innovation dans les types d'intervention, économes en moyens et à impact maximal, étayés par des ressources humaines qualifiées et par des mécanismes d'observation vigilante et objective des phénomènes de pauvreté et d'exclusion.

Cher peuple.

L'Initiative nationale pour le développement humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne, ouvert en permanence. Il ne s'agit pas non plus d'un changement de cap ou d'une remise en cause de l'échelle des priorités. Il s'agit plutôt d'une réaffirmation tangible de notre engagement, car Nous ne cessons, à toute occasion, de réaffirmer la priorité et la permanence des combats que nous menons dans les domaines de la mise à niveau du capital humain, du renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, de la promotion de l'investissement, de l'initiative privée et de l'exportation, dans le cadre des diverses politiques sectorielles.

A cet égard, Nous soulignons une fois de plus, le rôle déterminant de la mise en oeuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation en tant que levier capital de mobilité et d'intégration sociales, ainsi que le besoin pour notre pays de disposer d'une stratégie d'action maîtrisée à long terme par un développement rural effectif et une exploitation judicieuse et optimale de nos ressources agricoles.

Tenant fermement au devoir de solidarité à l'égard du monde rural pour pouvoir faire face aux situations pressantes consécutives à une année agricole difficile, Nous réaffirmons la nécessité pour le gouvernement de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour surmonter la conjoncture actuelle.

Cher peuple.

Telle est la voie qui fera que le Maroc demeurera une nation vivante et un pays en marche. Tel est le projet, noble, autour duquel Nous appelons, au-delà des clivages et des calculs étriqués et dans un esprit de sacrifice et d'abnégation, à l'adhésion et à la mobilisation de tous.

Imprégné de la culture de l'évaluation et de la nécessité pour tous les acteurs d'être comptables de leurs actes dans l'exercice de leurs fonctions, culture que Nous entendons voir ancrée dans la gestion de la chose publique, Nous nous donnons rendez-vous dans les trois années qui viennent pour faire l'évaluation des résultats de cette nouvelle Initiative et mesurer les changements positifs et palpables qui en auront découlé dans la vie des citoyens.

Nous nous devons tous de prendre le ferme engagement d'oeuvrer sans relâche en vue d'arracher les catégories et les régions défavorisées à l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et du sous-développement, de leur permettre de prendre en charge leur propre essor, et de réaliser le développement humain durable, qui constitue le véritable combat du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

+Dis : Agissez, Dieu verra votre action, ainsi que Son envoyé et les croyants+. Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou Alaïkoum Warahmatullahi Wabarakatouh".

## II / Le contenu de l'INDH



### Développement humain

SM le Roi a tenu un vrai discours progressiste qui rompt avec une conception étriquée de l'action sociale pour installer une approche novatrice basée sur le développement humain.

Nous, qui étions ces derniers temps à la recherche de sens, nous sommes comblés. Le discours de SM le Roi nous a donné un bol d'oxygène. L'homme est au centre -et la finalité- de toute politique de développement. Il est également au cœur de toute politique économique. La croissance ne peut être une fin en soi si elle ne bénéficie pas d'abord aux hommes. Le message royal est clair, nous l'avons reçu avec un soulagement réel. La casse sociale n'est pas le pendant naturel du libéralisme, surtout quand il est sauvage. Le chef de l'État refuse cette fatalité. On peut, malgré la faiblesse de nos moyens, et l'on doit faire quelque chose. L'engagement pris par le Souverain à travers l'Initiative nationale de développement humain (INDH) est courageux. Il est, aussi, assez rare. On dit partout que l'État ne peut pas tout faire. Il est heureux de constater que l'État marocain est invité à assumer ses responsabilités. La vulgate libérale qui nous dit que l'exclusion, la marginalisation et la paupérisation sont le prix inéluctable à payer pour se faire une place dans le paradis de la mondialisation, est battue en brèche. SM le Roi a tenu un vrai discours progressiste qui rompt avec une conception étriquée de l'action sociale pour installer une approche novatrice basée sur le développement humain. L'autre dimension du discours royal est qu'il a doté l'État d'une politique sociale dont l'exécution est confiée au gouvernement. Ce dernier devra s'acquitter de sa mission avec le concours de toutes les forces vives de la nation et rendre compte de sa politique devant le chef de l'État et le Parlement. La procédure est démocratique. Nous ne sommes plus dans l'ère du ponctuel, du caritatif, du saisonnier ou du saupoudrage. C'est une vraie rupture. Sur le plan financier, la méthode choisie est bonne. Elle institutionnalise et pérennise les actions entrant dans le cadre de l'INDH. C'est le budget de l'État qui

doit servir de levier. Comment ? Peu importe. Les attermolements actuels des responsables de nos finances sont stigmatisés. Quand la volonté politique s'exprime avec autant de force, et à ce niveau-là, l'intendance devra suivre. Pour y arriver, quelques exemples. Rationaliser l'action sociale de l'État, éparpillée à travers 5 ou 6 ministères aussi bureaucratiques et impuissants que budgétivores. Créer un ministère du développement humain qui regrouperait d'une manière efficace et cohérent tous le département existant (femmes, alphabétisation, handicapés, jeunesse...) Fédérer les actions des ONG et les faire converger vers des projets à forte valeur ajoutée humaine. Inscrire l'action des Fondations dans cette stratégie globale en veillant à ce que leurs activités soient véritablement complémentaires et intégrées à l'INDH. Mobiliser et gérer rationnellement l'aide internationale, etc.... Au niveau politique, le discours royal a recadré les débats. Tout le monde est invité d'une manière pratique et opérationnelle, dans la perspective des élections générales de 2007 à se déterminer par rapport à l'INDH. C'est du concret. C'est le seul moyen de réhabiliter l'action politique. Le reste, c'est du bavardage. Le Maroc n'est à la recherche ni d'un nouveau projet de société, ni d'un package de valeurs importées, ni d'une nouvelle religion. La compétition politique, légitime et souhaitable en démocratie, devra se faire sur la base de la volonté des uns et des autres à contribuer sérieusement au développement humain, et non pas sur l'exploitation criminelle et politicienne de la pauvreté, des frustrations et de la misère. Ça a le mérite d'être clair et de donner un sens à la politique.



## Spécial : L'INDH, contenu et mode d'emploi Editorial : La geste

**L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée par le discours royal du 18 mai 2005, a été justement qualifiée par le Souverain lui-même de " chantier de règne ". Cette appréciation implique nécessairement que SM le Roi considère qu'il s'agit-là d'une œuvre à long terme, destinée à marquer durablement la société marocaine dans sa légitime quête de développement et de mieux-être. Mais une entreprise de cette ampleur, qui nécessitera une enveloppe financière spécifique de 10 milliards de dirhams entre 2005 et 2010, a besoin d'être expliquée, détaillée, commentée pour susciter aujourd'hui le soutien qui sera demain le gage de son succès.**

La Nouvelle Tribune, à sa petite échelle, en tant que publication hebdomadaire indépendante, estime qu'il est de son devoir patriote et éditorial à la fois de s'impliquer dans le processus de mobilisation, de médiatisation, de popularisation de l'INDH.

Le numéro spécial qui est consacré à cette Initiative se veut donc une modeste concrétisation de l'appel royal à l'engagement de tous, pouvoirs publics, entreprises, collectivités, associations et individus dans ce processus. Notre démarche, qui n'est point neutre donc, nous a cependant permis de faire plusieurs constats. Le premier, et non des moindres, c'est qu'il existe incontestablement des niveaux différents de compréhension et de connaissance de l'INDH en elle-même. Il est clair aujourd'hui que cette Initiative a largement besoin d'une plus grande médiatisation, non seulement en direction de nos concitoyens, mais également vers les organisations constituées, tels les partis politiques, les syndicats, les associations. La perception de l'INDH est parfois biaisée et nombreux sont ceux qui l'assimilent à une simple action caritative, ponctuelle, du fait que les explications pertinentes sur la philosophie, les objectifs et les moyens de ce " chantier de règne " n'ont pas été assez importantes, notamment au niveau des grands médias comme la radio et la télévision. Le second constat, tout aussi important, tient à l'indifférence d'une partie des acteurs désignés de l'INDH, tels les partis politiques et les syndicats, certaines fondations pourtant prestigieuses, voire des associations qui ne

sont pas loin de considérer qu' "on leur enlève le pain de la bouche" par cette démarche qui représente, en fait, l'antithèse accomplie de la politique de saupoudrage qui a longtemps bénéficié aux " professionnels " de la charité. L'INDH, en effet, n'a pas l'heur de plaire à ceux qui avaient fait du caritatif leur fonds de commerce...Et c'est pourquoi, hormis le PPS, la classe politique nationale est restée bien passive, une fois terminée la phase des déclarations d'opportunité recueillies par les médias au lendemain du discours royal du 18 mai 2005. Un parti comme le PJD, par exemple, connu pourtant pour la " qualité " de ses réseaux de soutien, reste singulièrement muet, sans propositions, sans débat. Des associations, faites de ces généreux " mouhssinines ", se taisent et font le dos rond, parce que l'INDH est une entreprise qui va à l'opposé de leur démarche clientéliste et que leurs sergents recruteurs n'apprécient guère que l'objectif de l'INDH soit l'amélioration pérenne et structurelle des conditions sociales de " leurs " pauvres " ! Le troisième constat, plus positif, relève que les grands offices, les entreprises transparentes et bien structurées, les institutionnels, les secteurs économiques les plus dynamiques du pays ont une approche constructive de l'INDH. Parce que ceux-là ont intériorisé la démarche citoyenne, parce que leur engagement est aussi réel qu'ancien, ils conçoivent l'Initiative Nationale pour le Développement Humain comme le prolongement naturel de leur démarche, sans se priver pour autant de poursuivre dans leurs actions antérieures et en dédiant de nouveaux moyens à l'INDH. C'est le cas, par exemple, de Maroc Telecom qui, comme l'a confié à La Nouvelle Tribune son Président du Directoire, M. Abdeslam Ahizoune, fera connaître prochainement les diverses déclinaisons proposées par l'opérateur historique en application de l'appel royal. C'est le cas, également, de plusieurs établissements bancaires, BMCE Bank en tête, mais aussi des concessionnaires délégués, Rédal ou Lydec, d'établissements financiers, de compagnies d'assurances, d'opérateurs du tourisme, de prestataires de services, d'entreprises industrielles, etc.

L'INDH, qui veut produire de la richesse pour une meilleure répartition sociale, est soutenue par l'économie moderne du Maroc, même si quelques-uns, ronchons, déclarent qu'ils ne sont pas concernés ou que d'autres, pusillanimes, privilégient la culture élitiste et les expositions branchées. Ce troisième constat, globalement positif donc, s'accompagne d'une remarque elle aussi bien réconfortante, celle de l'implication des opérateurs étrangers installés au Maroc. Filiales de grandes banques françaises, émanations de groupe comme la Lyonnaise des Eaux ou Véolia Environnement, institutions internationales présentes au Maroc, grands groupes hôteliers comme Accor, tous apprécient et jugent utile l'INDH, ce qui n'est pas pour déplaire à leurs partenaires locaux que satisfait une telle implication. Enfin, dernier constat, déterminant, celui de la grande mobilisation des pouvoirs publics, du gouvernement, Primature en tête, mais également Départements de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances, des Affaires Sociales, etc. Driss Jettou et ses collègues ont pris à

bras le corps cette INDH et, en l'espace de quelques semaines, conscients de la forte implication royale, ont réussi à présenter les premières pistes de concrétisation de cette Initiative. Cela est d'ailleurs patent à la lecture de l'entretien accordé par le Premier ministre à notre hebdomadaire à ce sujet, comme dans les déclarations de M. Fathallah Oualalou ou celles de M. Abderrahim Harrouchi. La mobilisation des officiels est réelle, quasi permanente et s'il apparaît que le gros des efforts sur le terrain relèvera de la responsabilité de l'Intérieur, c'est parce que ce ministère, bien organisé et équipé, dispose véritablement de cet outil de commandement et de gestion décentralisée que sont les walis et gouverneurs, sous ordonnateurs du Premier ministre pour la circonstance. Comprendre donc que l'INDH est une grande et véritable entreprise de développement social et économique plaçant l'Homme au centre de l'action multiforme qu'elle initie, est, sans nul doute, la première des priorités. Beaucoup perçoivent cette démarche majeure pour ce qu'elle est. Mais d'autres ne sont pas encore sensibilisés à sa pertinence, à son intérêt stratégique pour le devenir du pays, à ses effets prochains qui ne tarderont pourtant pas à se manifester. Chaque règne a sa geste. SM Mohammed VI a présenté la sienne. A chacun d'entre nous de l'adopter, parce qu'elle exprime parfaitement le devoir que devrait s'assigner tout patriote, tout Marocain.

### III/ L'esprit du développement humain



#### **Social : Enfin une stratégie globale**

*Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé dans le discours qu'il a adressé, mercredi 18 mai à la nation, le lancement de "l'Initiative nationale pour le développement humain".*

Le discours adressé, mercredi 18 mai, par SM le Roi Mohammed VI à la nation donne le coup d'envoi d'une nouvelle étape dans le processus de développement socio-économique du Maroc. L'Initiative nationale pour le développement humain dont le Souverain a annoncé le lancement est un programme ambitieux qui s'inscrit dans la continuité du projet social que SM le Roi a prôné depuis son accession au Trône. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de l'essence même du pacte de la Beïâ (Serment d'allégeance) qui lie le peuple à son Souverain et qui confère au Chef de l'Etat la mission de veiller à ce que la politique adoptée par le gouvernement soit constamment axée sur l'amélioration du bien-être social des citoyens. "Ainsi que tu le sais, depuis que j'ai assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, j'ai toujours été attentif à tes préoccupations, soucieux de répondre à tes aspirations, veillant constamment à t'associer à la recherche des solutions appropriées pour relever les grands défis qui se posent à notre nation, dans un esprit empreint d'espérance, de volontarisme et d'engagement", a dit SM le Roi. Ainsi, constatant le grand retard dans le domaine social notamment dans le monde rural et certaines zones urbaines dans les grandes villes, le Souverain a décidé de lancer un programme de développement global visant à assurer une mise à niveau socioéconomique axé, en premier lieu, sur ces régions du Royaume. Il s'agit d'un projet de grande envergure auquel le Souverain a tenu à associer le peuple. "J'ai décidé de t'entretenir, aujourd'hui, d'une question qui se trouve au cœur de notre projet de société, une question qui préoccupe et interpelle instamment la nation dans son ensemble : institutions, acteurs politiques, syndicaux et économiques, société civile, et plus encore, familles et l'ensemble des citoyens", a indiqué SM le Roi

avant d'annoncer : "Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir: l'Initiative nationale pour le développement humain". Le Souverain a ensuite expliqué que cette initiative se base sur quatre repères essentiels, que ses objectifs concernent trois axes et que son application sera marquée par la continuité dans le temps. Ainsi, cette Initiative "part de quatre points de repère principaux, qui en constituent le bien-fondé et la philosophie d'action", et a pour objectif de renforcer le processus de développement socio-économique du Royaume et de consolider les réformes réalisées dans le domaine de la construction de l'Etat de droit. Le premier repère concerne les données objectives qui indiquent qu'une grande partie de la population vit dans des conditions difficiles, une situation de pauvreté et de marginalisation qui ne correspond pas aux conditions d'une vie digne et décente que le Souverain souhaite pour les citoyens. "Elle part, d'abord, des données objectives qui constituent les termes de la problématique sociale au Maroc. Des données qui montrent que de larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation", a dit SM le Roi. Le Souverain souligne ainsi que les citoyens vivant dans plusieurs quartiers et bidonvilles se situant dans les difficiles marquées par le manque d'accès aux équipements et services sociaux de base. SM le Roi rappelle à ce propos que ces conditions offrent "des terreaux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion, ou de déscolarisation, et pâtissant des faibles opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices. Mais le constat et le diagnostic des problèmes ne suffisent pas. Ils doivent être suivis d'une action visant à éradiquer le mal. "Une telle situation est, certes, inacceptable. Mais, se contenter d'en établir le diagnostic n'est guère suffisant et n'a réellement d'utilité que s'il se conjugue à une action sérieuse et porteuse d'améliorations concrètes", a indiqué SM le Roi.

L'Initiative nationale émane aussi d'une conviction selon laquelle la mise à niveau sociale ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique. "Notre Initiative procède, en second lieu, d'une conviction selon laquelle la mise à niveau sociale, tâche par ailleurs complexe et de longue haleine, ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique ou d'un acquit de conscience", explique le Souverain.

Une politique publique ayant une vision globale et s'inscrivant dans la continuité est donc nécessaire pour assurer développement efficace et durable. "Nous estimons que le développement efficace et durable ne peut se concrétiser que par le biais de politiques publiques intégrées, s'inscrivant dans le cadre d'une entreprise cohérente, d'un projet global et d'une forte mobilisation tous azimuts, où les dimensions politique, sociale,

économique, éducationnelle, culturelle et écologique, se conjuguent et se complètent", a dit le Souverain.

À propos de l'amélioration des conditions sociales de toutes les couches sociales, SM le Roi a rappelé que l'inclusion souhaitée ne saurait être considérée, selon une vision simpliste et étreiquée, comme un fardeau qui pèse sur la croissance, dès lors qu'elle en est à la fois la condition et le catalyseur. Le troisième repère de l'Initiative concerne le choix de l'ouverture sur le monde qui fragilise les liens sociaux et territoriaux et véhiculent des standards de consommation, des modes de vie et des schémas de pensée envahissants et auxquels il faut faire face tout en étant convaincus de la justesse desdits choix. "Le troisième point de repère de l'Initiative est lié au choix de l'ouverture sur le monde, choix que Nous avons fait et que Nous assumons. Le monde ne cesse, en effet, de changer autour de nous, et de nous imposer davantage de défis et de vulnérabilités qui fragilisent nos liens sociaux et territoriaux et véhiculent des standards de consommation, des modes de vie et des schémas de pensée envahissants, que nous ne pouvons ni éviter ni ignorer", a expliqué SM le Roi. Insistant sur l'intérêt que constitue l'ouverture sur le monde si on arrive à en immuniser les acquis face à répercussions, le Souverain a souligné qu'une telle action ne peut être qu'une entreprise collective, et que tous les Marocains sont appelés à y participer. L'Initiative nationale pour le développement humain se base quatrièmement sur les leçons tirées des expériences passées et des modèles qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. SM le Roi rappelle ainsi que ces expériences ont montré que ce défi ne saurait être relevé que par une définition rigoureuse des objectifs et une mobilisation générale en vue de leur réalisation. "Elles renseignent, en outre, sur la limite des approches de développement strictement sectorielles, isolées et non intégrées, et sur les dysfonctionnements que génère la grande dispersion des efforts, des ressources et des intervenants", a souligné le Souverain. Il faut souligner à ce propos que la multiplication des intervenants dans le domaine de l'action sociale et le manque de coordination entre ces différents intervenants n'en accélèrent point le rythme puisque les efforts restent dispersés et ne s'orientent pas forcément dans le même sens. Ainsi, SM le Roi a expliqué que l'expérience a montré que la pertinence des politiques de ciblage des zones et des catégories les plus démunies, autant que de l'importance d'une participation des populations pour une meilleure viabilité des projets et des interventions.

Partant de tous ces constats et des expériences passées, le Souverain a précisé que l'Initiative nationale doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante, et procéder d'une démarche résolument novatrice. Pour ce faire, trois axes ont été fixés par SM le Roi et dont la finalité est d'agir d'une manière méthodologique en vue de concrétiser

l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Le premier axe consiste à s'attaquer au déficit social par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé, l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité et les infrastructures culturelles. "S'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, et ce par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, l'habitat salubre, l'assainissement, le réseau routier, les mosquées, les maisons de jeunes et les infrastructures culturelles et sportives", a dit SM le Roi. Le deuxième axe consiste à accorder une grande importance à la promotion des activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative en direction du secteur informel. S'agissant de l'emploi, le Souverain a appelé le gouvernement et les différents partenaires à faire des prochaines Assises nationales sur l'emploi une opportunité pour engager un dialogue ouvert et constructif et formuler des propositions concrètes, afin d'enrayer le chômage des jeunes. Le troisième axe fixé par le Souverain concerne l'aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, afin de leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité et de préserver leur dignité. "Venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité, de préserver leur dignité et d'éviter de sombrer soit dans la déviance, soit dans l'isolement et le dénuement extrême", a précisé SM le Roi. Partant du fait de la limitation des moyens dont dispose le pays pour mener à bien la mise en application de ce programme, SM le Roi a indiqué que les objectifs seront définis par ordre de priorité. "Pour ce faire, et compte tenu de l'impossibilité matérielle d'assurer une couverture exhaustive et concomitante de toutes les régions et de toutes les catégories, il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire", a dit le Souverain. SM le Roi a ainsi annoncé que la première phase de l'Initiative nationale aura pour objectif de renforcer la mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural, et de 250 quartiers pauvres, en milieu urbain et périurbain, médinas anciennes et bidonvilles. "Ainsi, dans une première étape de son lancement, l'Initiative ciblera le renforcement de la mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural, et de 250 quartiers pauvres, en milieu urbain et périurbain, médinas anciennes et bidonvilles, où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère", a dit SM le Roi. Durant cette première phase aussi, il sera procédé à la mise à niveau des capacités que de la qualité des centres d'accueil existants, et la création de nouveaux centres spécialisés, à même d'accueillir et de venir en aide aux personnes en situation de grande précarité. Aussi, le Souverain a-t-il expliqué que les moyens limités ne doivent pas pousser le pays à se résigner à une situation précaire qui soit une fatalité au regard

du peuple marocain et a mis l'accent sur les atouts dont regorge le Royaume, dont le potentiel de créativité et les ressources humaines qualifiées. "Certes, nos moyens sont limités, mais ce n'est pas là une raison pour se résigner à une situation précaire dont nous ne saurions admettre qu'elle soit une fatalité au regard de notre peuple et de sa fierté. Notre foi inébranlable en notre génie national, notre potentiel de créativité et nos capacités de travail, nos ressources humaines qualifiées, conjugués à la détermination qui nous anime et que nous devons à nos valeurs authentiques seront nos véritables atouts pour parvenir aux objectifs que nous avons fixés à cette Initiative vitale", a souligné le Souverain. Par ailleurs, pour que le programme soit défini dans le temps et pour en accélérer le rythme de réalisation, SM le Roi a fixé un échéancier pour sa mise en œuvre en l'échelonnant sur le court, le moyen et le long terme. "Afin d'assurer constance et efficacité dans la mise en œuvre de cette Initiative, et de concilier, d'une part, la contrainte inhérente à la durée limitée de chaque mandat parlementaire ou gouvernemental et, d'autre part, la nécessité de pérenniser cette Initiative de portée nationale, Nous avons fixé un échéancier pour sa mise en œuvre en l'échelonnant sur le court, le moyen et le long terme", a précisé le Souverain.

Pour ce qui est des actions à mener sur le court terme, SM le Roi a chargé le Premier ministre de veiller à ce que le gouvernement se penche immédiatement sur l'élaboration d'un programme d'actions et de projets intégrés et tangibles sur le terrain pour la mise en application de l'Initiative. " Nous avons chargé le Premier ministre de veiller à ce que le gouvernement s'attelle à donner corps à cette nouvelle Initiative, dans sa première phase, sous forme de programmes et de projets intégrés et tangibles sur le terrain. Il lui appartient de soumettre à Notre haute appréciation, dans les trois mois à venir, un plan d'action complet répondant aux objectifs de l'Initiative", a indiqué le Souverain. S'agissant des objectifs à moyen terme, SM le Roi a appelé les partis politiques d'inscrire au cœur de leurs préoccupations à la veille des élections législatives de 2007, l'élaboration de projets concrets afin de donner corps à cette Initiative. Pour ce qui est des projections au long terme, le Souverain a exprimé son ambition, qui est aussi celle du peuple, d'assurer au Maroc une bonne croissance des indices de développement humain. "Sur le long terme, Ma grande ambition, qui est aussi la tienne, cher peuple, est de hisser les indices de développement humain dans notre chère patrie à un niveau comparable à celui des pays développés", a dit SM le Roi. Aussi, vu le caractère national de cette initiative, SM le Roi a indiqué qu'il a donné ses Hautes instructions au Premier ministre pour qu'il soumette le programme de mise en application de cette initiative au Parlement dans le cadre d'une séance spéciale, pour qu'il puisse recueillir l'appui des forces politiques nationales. Cette phase devrait être précédée par une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, et un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance. Pour ce qui est des moyens financiers devant être affectés

au programme, SM le Roi a décidé que l'Initiative soit dotée de ressources pérennes et importantes qui devront être inscrites au budget général de l'Etat. À ce propos, le Souverain a tenu à préciser qu'il faut mettre un terme aux palliatifs et aux demi-mesures stériles et éphémères en matière de budget. D'un autre côté, le Souverain a indiqué que le mécanisme financier de l'Initiative doit être souple et viable afin de faciliter sa mise en oeuvre. Et afin d'éviter tout amalgame, SM le Roi a insisté qu'il ne sera fait recours à aucun nouvel impôt ou charge fiscale, ni pour le citoyen ni pour l'entreprise. "À cet égard, il importe de mettre fin aux palliatifs et aux demi-mesures qui sont aussi stériles qu'éphémères. En outre, le financement de l'Initiative doit être déployé selon un mécanisme financier spécifique apte à garantir, outre la viabilité des ressources, un assouplissement efficient des procédures de mise en œuvre", a expliqué le Souverain. SM le Roi a souligné également que l'Initiative nationale pour le développement humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance, mais qu'il s'agit plutôt d'un chantier de règne, ouvert en permanence. Ce qui signifie que le programme s'inscrira dans la continuité et la vision sur le long terme du développement national. Pour ce faire, une action d'évaluation sera régulièrement menée afin de faire le constat des réalisations et des besoins. "Imprégné de la culture de l'évaluation et de la nécessité pour tous les acteurs d'être comptables de leurs actes dans l'exercice de leurs fonctions, culture que Nous entendons voir ancrée dans la gestion de la chose publique, Nous nous donnons rendez-vous dans les trois années qui viennent pour faire l'évaluation des résultats de cette nouvelle Initiative et mesurer les changements positifs et palpables qui en auront découlé dans la vie des citoyens", a précisé SM le Roi.

## Genèse d'un rêve

**L'initiative nationale de développement humain n'est pas sortie du néant. Beaucoup de rapports et travaux ont inspiré la décision royale. Au regard des actions disparates et des occasions manquées, la cohérence souhaitée semble hors d'atteinte. Mais le rêve est permis.**

Le dernier discours royal a été réécrit plusieurs fois. "Le roi savait que le concept n'était pas simple et qu'il fallait apporter le maximum de précisions pour éviter les mauvaises interprétations", rapporte l'un de ses proches collaborateurs. D'où la complexité du rendu, peu intelligible pour le commun des mortels. En annonçant l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), le roi a aussi fait son autocritique. En s'élevant contre "le saupoudrage" et "le rapiécage", il s'en est pris délicatement à la politique d'aumône sociale, improductive, orchestrée (entre autres) par la fondation Mohammed V. En pointant du doigt "l'idée simpliste selon laquelle l'inclusion des populations marginalisées pèse sur la croissance", il a sacrifié une des illusions chères à son ministre des Finances, Fathallah Oualalou. Fidèle au FMI, ce dernier a longtemps cru devoir attendre plus de croissance pour avoir plus d'emplois, afin d'aboutir à plus d'équité dans la redistribution des richesses. Aujourd'hui, le roi est (enfin) convaincu que "les 2% de croissance qu'il cherche en plus, le développement humain peut les générer", explique ce spécialiste de la question. Alors, au lieu de s'attaquer au social, en catimini, à ses heures perdues, il décide de l'affronter en priorité. En gros, "le roi est passé d'une phase où il pensait au social par instinct et s'orientait naturellement vers le caritatif, à une nouvelle phase où il a compris qu'il devait rectifier le tir et prôner une économie alternative", explique un homme du Palais. On croit rêver. Le roi des pauvres aurait-il décidé de s'assumer complètement ? Tant mieux, mais d'où lui est venue cette prise de conscience ?

## Genèse de l'idée

L'onde de choc reçue par le roi à l'orphelinat d'Ain Chock l'aurait-elle incité à passer à la vitesse supérieure ? L'explication est anecdotique et la spéculation difficile à vérifier. Mais peut-être que c'est la goutte qui a fait déborder le vase. Sinon, plusieurs rapports avaient tiré la sonnette d'alarme. Déjà, en décembre 2003, au lendemain du 16 mai, le dernier rapport du PNUD sur le développement humain au Maroc montrait le chemin à suivre : "rattraper les retards de développement du monde rural, atténuer les disparités sociales et régionales et promouvoir de nouvelles opportunités de création de richesses". En juin 2004, le très prolix Haut commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi, présente au roi, en comité restreint, la carte communale de la pauvreté. Quoique établi sur la base du recensement de 1994 et de l'enquête sur le niveau de vie des ménages de 1998 / 99, le document déstabilise en haut lieu. Il en ressort que l'adduction en eau potable, l'électrification et le désenclavement (projets infrastructurels lancés depuis 1995) ne sortaient pas vraiment les Marocains délaissés de leur misère. Par contre, il s'avérait que le taux de scolarisation avait un lien plus direct avec le taux de pauvreté. Le ton du rapport est alarmiste. Seul moyen de s'en sortir, des élus efficaces, des délégués régionaux qui n'attendent pas éternellement des directives de Rabat et des associations locales prises un peu plus au sérieux. En été 2004, la Banque mondiale assombrit davantage le tableau. "Les associations de développement local sont perçues par les élus comme des instruments de concurrence politique... Entre eux, les rapports de coopération dans le respect de l'autonomie réciproque semble être l'exception". à l'époque, la nomination d'Abderrahim Harouchi au poste de ministre du Développement social ressemble à une bonne nouvelle. Ce dernier note d'emblée que plusieurs acteurs (Agence du Développement Social –ADS–, Entraide nationale, Direction des Affaires sociales, Institut National de l'Action Sociale) marchent sur les pieds les uns des autres et affaiblissent la politique sociale. Il commande, alors, au PNUD une étude qui indiquerait la stratégie à suivre dans la lutte contre la pauvreté (le taux national était à hauteur de 21%). "Il avait compris dès le départ que si l'on continuait à travailler par petits travaux dispersés, cela n'aurait aucun impact", explique l'ex-coordonateur de cette stratégie, Ahmed Bencheikh. Dans son dernier rapport, rendu en décembre 2004, cet expert inspire à l'état les contours de l'INDH. Il l'invite à "faire un recensement des programmes d'actions locales à mener" et d'en confier le suivi à "un comité de pilotage régional". La formule est retenue par les technocrates qui préparent la copie royale. L'annonce de l'initiative a certes suscité beaucoup d'enthousiasme, mais beaucoup de confusion, aussi. Au dernier conseil du gouvernement, tenu le jeudi 12 mai, alors que l'INDH était encore un secret des dieux, "les ministres ne savaient pas si l'état voulait faire plus d'aide sociale, classique, ou s'engager sérieusement dans une politique de développement qui donnerait aux pauvres les moyens de s'en

sortir par eux-mêmes, là où ils sont", confie un ministre. En fait, ils savaient que le roi allait parler du social, mais pas plus. Passif de l'action L'INDH saura-t-elle tirer les leçons des essais mal transformés dans le passé ? Ahmed Lahlimi, architecte du gouvernement d'alternance, se souvient avec amertume d'une initiative de développement social tuée dans l'œuf. La stratégie nationale de la PME qu'il avait initié en 2000, en vue d'encourager les initiatives locales et informelles, a été jetée aux orties. Son concept fétiche d'économie sociale, mal compris à l'époque, a été réduit à sa portion congrue : l'artisanat. Or, que dit le roi aujourd'hui ? "Valoriser l'informel". Le roi parle aussi de "démarche participative". Or, plusieurs artisans du développement local en ont fait leur deuil. En début de règne, alors que le mot "gouvernance" faisait fureur, les gouverneurs et walis avaient institué des comités d'orientation stratégique (COS). Ces structures devaient régler les problèmes de pauvreté et de marginalisation en concertation avec les associations et les élus. Il s'agissait alors de créer des projets générateurs de revenus pour une population précaire (couture, plomberie...). "Les ONG ont buté sur des services de l'état inefficaces (Santé, OFPPT) et non coopératifs. Finalement, les COS ont été enterrés", indique A. Bencheikh. Puis vint l'Agence de développement social. Les associations croyaient enfin trouver la banque des pauvres. L'agence est devenue une vache à lait. Mais elle a été tellement submergée de demandes qu'elle a cessé d'aller sur le terrain, veiller à la faisabilité de mini-projets censés sortir les gens de leur misère. "On commençait à ressembler à la machine bureaucratique et inefficace de l'Entraide nationale", regrette le spécialiste Ali Amahan, qui a démissionné de cette agence.

Et pourtant, quand on consulte les chiffres, l'effort consenti est appréciable. Le dernier discours du premier ministre Driss Jettou en offre une belle illustration : 60% de douars fournis en adduction d'eau potable, 70% d'électrification réalisée, 1600 km de route construites annuellement, un taux d'analphabétisme réduit à 47%. "Oui, mais il ne s'agit là que de secteurs cloisonnés", reproche l'un des concepteurs de l'INDH. Qu'est-ce qui manque, alors ? Une écoute synthétique des besoins locaux ? Mohamed El Yazghi, ministre de l'Aménagement du territoire pourrait très bien arguer que la charte du même nom établie, suite à des mois de débat national, localité par localité, mérite d'être déterrée. Que manque-t-il d'autre ? Une hiérarchisation des besoins ? Certainement. L'étude commandée par Harouchi a au moins révélé une anomalie majeure : "On trouve beaucoup de projets là où la pauvreté augmente (ex : Marrakech – Haouz). La raison en est que l'état n'avait pas l'initiative des projets. Souvent les programmes sont des propositions émanant des organisations internationales", explique Bencheikh. Toujours par rapport aux priorités, le cas de la lutte contre l'analphabétisme est dramatique. "Au lieu de s'attaquer aux 1,5 millions de jeunes non scolarisés ou déscolarisés, dont 30% sont irrécupérables, le secrétaire d'Etat, Anis Birou, opte pour

l'alphabétisation des personnes âgées, dont la cause est perdue", estime cet observateur international. Tout est à refaire, donc.

### *Espoir de cohérence*

"Il faut trouver le moyen le plus efficace de passer des expériences locales à une vision nationale", estime Emmanuel Dierckx de Casterlé, le représentant résident du PNUD au Maroc. De la réunion tenue à Agadir, mardi, avec le roi une première méthode semble se dessiner. Il s'agirait de lister les besoins locaux en matière de développement (école, santé, emploi, infrastructures de base, etc.), au niveau d'un quartier ou d'un douar, de désigner un comité régional et d'en confier la tutelle au wali ou gouverneur. Et pourquoi pas au président de la région ? L'idée fait son chemin, mais elle n'a pas beaucoup d'adeptes. Et que deviendrait le ministère du Développement social dans l'affaire ? Il aurait un rôle de gestion globale, d'inspection et d'orientation, suggère-t-on autour du roi. Et comment s'en sortir localement avec des délégués régionaux sans moyens de prise de décision ? "Il faut les promouvoir et créer des postes de directeurs centraux au niveau local", laisse-t-on entendre, en écho au discours royal sur la création des Centres régionaux d'investissement. Une autre lubie sans lendemain. On en vient, enfin, à la question de financement. En plus de la part du budget de l'état, au chiffre confidentiel, les pilotes de l'INDH semblent confiants. Pourtant, remarque Ali Sedjari (spécialiste de l'économie urbaine), "au niveau national, de 60 à 98% du budget des communes va à une masse salariale peu qualifiée et 54% du budget de l'état va au social : Education, santé, formation professionnelle, etc."

Par ailleurs, il y aurait des sommes d'argent disponibles et non débloquées. Ainsi, du fond onusien commun qui apporte au Maroc 48 millions dollars, seuls 30% sont en circulation. "Plusieurs associations, honnêtes par ailleurs, gardent au chaud des sommes non utilisées faute de savoir-faire", rapporte un auditeur de l'ADS. Mais même en raclant les fonds de tiroirs, l'état marocain ne pourrait s'en sortir tout seul. D'où la thèse du financement par le privé. Lydec, par exemple, est prêt à financer à hauteur de 85% l'électrification de certains bidonvilles à Casablanca. Mais n'est-ce pas une exception ? Et l'état est-il prêt à revoir sa priorité de recasement des bidonvillois ? Et qu'en est-il des fonds internationaux ? Là-dessus, Harouchi Iorgne du côté du PNUD et autres fonds onusiens et l'entourage royal Iorgne du côté des fonds arabes. Entre les 3,5% proposés par ces fonds et les 8% de la Banque mondiale, le choix est vite fait. L'argent résout-il le problème pour autant ? Pas sûr. C'est d'une révolution culturelle dont nous aurions besoin...



## Spécial - Banque Mondiale : Une pauvreté visiblement communale

**Les disparités sociales au Maroc, expliquées par la carte géographique, confèrent à l'étude de la Banque Mondiale tout son caractère novateur quant à la recherche des voies et moyens pour atténuer la pauvreté. Un document d'importance capitale avec la mise en place de l'Initiative Nationale de Développement Humain. Une mine d'informations qui permettra aux hommes politiques et aux autorités d'anticiper sur la précarité des personnes démunies.**

La pauvreté au Maroc n'est pas un constat mais un vécu. Une situation qui amène les autorités à recourir à des institutions, de renommée mondiale, pour faire une recherche sur le terrain en vue de trouver les voies et moyens à ce fléau. Le cas de la présente étude de la Banque Mondiale entre dans ce cadre. En effet, les ressources nationales étant limitées, c'est du ciblage de leur affectation que dépend l'efficacité de ces programmes. Comme le souligne aisément le Haut Commissaire au Plan, la disponibilité d'une base de données, périodiquement actualisée, sur la pauvreté au niveau local le plus opérationnel est, dès lors, déterminante. Ainsi, mobilisant des programmes qui visent à réduire les disparités sociales et régionales en matière de développement humain (santé, éducation et revenu), à alléger l'impact des chocs exogènes (cas de sécheresse, d'inondations, etc.) et à renforcer l'infrastructure de base (route, électricité, points d'eau...), la lutte contre la pauvreté dépend de la connaissance non seulement de l'incidence numérique de cette dernière mais aussi de sa profondeur, sa sévérité et de ses acteurs de reproduction aux niveaux territoriaux les plus fins. La carte donc établie sur la pauvreté au Maroc sur l'approche " Poverty mapping ", basée sur le couplage des données des enquêtes et du recensement, est éloquente à juste titre. Puisqu'elle permet de joindre les avantages de l'une et de l'autre source d'informations et ainsi, de fournir les indicateurs requis de la pauvreté et d'en donner une répartition géographique précise. Dans ce contexte, « en donnant les montants des dépenses par habitant, les taux de pauvreté et les indices d'inégalité sociale dans les diverses communes, cette carte permet de comparer le niveau socio-économique de chaque commune à celui des communes limitrophes, et à la moyenne provinciale, régionale et

nationale. Les habitants des communes disposent ainsi de données utiles pour situer leur niveau socio-économique par rapport à leur environnement et pour évaluer l'apport des programmes de développement local à l'amélioration de leurs conditions de vie. Tout en contribuant, parallèlement, au renforcement de la participation civique des citoyens, les cartes de la pauvreté deviennent, de ce point de vue, par delà leur objet technique, des outils de consolidation de la démocratie», peut-on lire dans la note de présentation. D'autres verront le jour grâce au partenariat avec la Banque Mondiale concernant l'actualisation de la présente carte sur la base des données du Recensement général de la population et de l'habitat de 2004 et de l'Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2000/01. Naturellement, les disparités entre villes et zones urbaines et milieux ruraux sont perceptibles. En la matière, la carte présente un intérêt particulier puisque les indicateurs sur la pauvreté, la vulnérabilité, le niveau de vie et l'inégalité sont directement portés sur ces cartes au niveau le plus fin (commune). Ces indicateurs permettent d'affiner le ciblage des zones pauvres et de redresser les mécanismes d'intervention sur la pauvreté en fonction de la situation spécifique à chaque commune. En outre, la présente carte de pauvreté est relative à l'année 1994 et nécessite des précautions d'usage supplémentaires. De 1994 à 2004, certaines provinces ou communes auraient échappé à la pauvreté massive; d'autres localités, peu pauvres en 1994, seraient affectées par la pauvreté massive en 2004. Comme l'incidence de la pauvreté a un caractère structurel, ces cas de sortie/entrée de (à) la pauvreté sont certes rares mais ils doivent être pris en considération dans l'usage de la carte de la pauvreté communale en particulier. Il faut rappeler, in fine, que la pauvreté est très présente ou ancrée dans les zones du Sud. Elle l'est moins dans le Nord. Dans les grandes villes, les communes les plus riches celles où existent beaucoup d'activités économiques. Les villes côtières s'en sortent bien à cause de l'activité de la pêche alors que dans l'Oriental la lutte contre la pauvreté n'est pas une sinécure de la fermeture des frontières entre l'Algérie et le Maroc. Quant aux zones agricoles, la persistance de la sécheresse a sérieusement érodé le pouvoir d'achat des populations locales, ces dernières années, accentuant de facto la pauvreté dans ces zones.

## IV/ La mise en œuvre de l'INDH



18/07/2005

### **M. Driss Jettou préside une réunion consacrée à la présentation de la plate forme gouvernementale pour l'élaboration d'un plan d'action visant la mise en œuvre de la première tranche de l'INDH**

Le Premier ministre, M. Driss Jettou, a présidé, lundi 18 juillet à Rabat, une réunion de travail consacrée à la présentation de la plate forme gouvernementale pour l'élaboration d'un plan d'action visant la mise en œuvre de la première tranche de l'Initiative Nationale pour le développement Humain (INDH), à laquelle ont pris part plusieurs membres du gouvernement, ainsi que de hauts responsables représentant l'ensemble des administrations concernées.

Le Premier Ministre a mis l'accent dans son allocution d'ouverture sur les dimensions humaine et territoriale de cette initiative nationale, qui en font un pilier essentiel pour la consécration de la société démocratique, moderne et solidaire, partant de la ferme conviction de SM le Roi que ces principes ne sauraient être atteints, tant que des franges de la population souffrent de la précarité et de l'exclusion et des régions du Royaume demeurent en marge du processus de développement que connaissent les autres régions. M. Driss Jettou a également rappelé que cette initiative, qui place l'élément humain au centre des efforts du développement, est un chantier ouvert et permanent qui ne change pas les priorités que le Maroc a identifiées dans le domaine social, mais renforce les choix que le gouvernement a adoptés depuis sa formation, à travers une approche globale, intégrée et durable. Il a précisé que le gouvernement a franchi des étapes importantes dans l'élaboration du cadre adéquat pour la dynamisation de l'INDH par la maîtrise du volet financier, via l'adoption de plusieurs mécanismes qui garantissent des ressources permanentes et des procédures simples et flexibles consacrant la transparence, le contrôle et

le suivi. M. Driss Jettou a rappelé à cet égard la signature, le 27 juin dernier à Agadir sous la présidence de Sa Majesté le Roi, des conventions de financement de l'INDH qui prévoient la création du Fonds de soutien à l'INDH, doté d'une enveloppe budgétaire de 10 milliards de DH, pour la période allant de 2006 à 2010, et consacre les principes de déconcentration, de proximité et de partenariat auxquels a appelé le souverain.

Il a également fait état de d'une enveloppe budgétaire de 250 millions de DH, co-financée par l'Etat, les collectivités locales et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, qui permettra d'accélérer la mise en œuvre de l'INDH en couvrant la deuxième moitié de l'année 2005. Par la suite, les membres du gouvernement et l'ensemble des responsables présents ont suivi des exposés traitant des différents volets de la plateforme du plan d'action pour la mise en œuvre de la première tranche de l'INDH. Il s'agit des « enjeux et fondements de l'INDH », présenté par M. Abderrahim Harrouchi, ministre du développement social, de la famille et de la solidarité, des programmes prioritaires retenus au titre de la première tranche de l'initiative, présentés par M. Mohamed Mohattane Secrétaire d'Etat chargé du développement rural, des aspects relatifs au financement et aux procédures d'engagement, de dépense et de contrôle, présentés par M. Fathallah Oualalou, ministre des Finances et de la Privatisation et enfin de la démarche de mise en œuvre et du planning, présentée par M. Chakib Benmoussa, secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Un large débat a suivi ces présentations qui a permis de cerner les différents aspects de la plateforme du plan d'action et de l'enrichir des remarques et suggestions des différents intervenants.



## Spécial - Fonds Hassan II : 100 MDH pour le démarrage de l'INDH

**Le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social va contribuer au démarrage de l'INDH au titre du second semestre 2005. Sa contribution est fixée à 100 MDH. Depuis sa création en 1999, les engagements totaux du fonds ressortent à 16,5 milliards de dirhams.**

Au niveau de l'INDH, et au titre de l'année 2005, une enveloppe de 250 MDH est mise en place pour le démarrage de cette initiative à même d'améliorer la situation des couches les plus vulnérables du pays. Sur cette enveloppe initiale, le Fonds Hassan II apportera une contribution à hauteur de 100 MDH, le reste devant provenir des collectivités locales (100 MDH) et du budget de l'Etat (50 MDH). Créé en 1999, le fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social n'a, depuis, cessé d'apporter son soutien à la réalisation des infrastructures de base, à la promotion de l'investissement privé et aux promotions sociale, culturelle et sportive. Avec l'ambition de faire du Maroc un immense chantier d'édification et d'équipement à même d'avoir des effets d'entraînement sur l'économie marocaine, le Fonds a porté le total de ses engagements depuis sa création à 16,5 milliards de dirhams. Les grandes infrastructures de base (autoroutes, routes, Tanger- Méditerranée, aménagement de la vallée de Bouregreg, etc.) s'accaparent environ 60 % des engagements du fonds. La promotion de l'investissement qui se traduit, entres autres, par la création et la réhabilitation des parcs industriels, l'appui à l'investissement industriel, l'aide aux promoteurs de projets à grands potentiels et créateurs d'emplois, ainsi que les investissements touristiques ont drainé un peu plus de 20 % des engagements totaux du fonds. Le reste des engagements a été affecté aux projets sociaux et la promotion de l'emploi (habitat social particulièrement, microcrédit, etc.), culturels (bibliothèque nationale, musée de l'archéologie, etc.) et aux activités sportives.



## Le planning arrêté

- **Le montage financier bouclé**
- **250 millions de DH pour démarrer**
- **Lutte contre l'abandon scolaire, santé... les premiers axes d'intervention**

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) commence à prendre corps. Le gouvernement lui a consacré la journée d'hier à Rabat. D'emblée, le Premier ministre a planté le décor: le but de cette réunion est de discuter le contenu du projet de plate-forme élaboré par une commission. Les débats et les suggestions des ministres devront enrichir le document avant de le soumettre au Souverain. Le 18 août est le délai fixé par le discours royal. Au cours de cette réunion de travail, Abderrahim Harouchi a présenté les enjeux de l'initiative, Mohamed Mohattane, les programmes prioritaires. Mais c'est le chapitre du financement qui a retenu l'attention, exposé par Fathallah Oualalou. Le budget consacré à l'INDH s'élève à 10 milliards de DH sur cinq ans. Selon le montage financier, le budget de l'Etat intervient à hauteur de 60%, soit 6 milliards de DH. Les collectivités locales participent avec 20% (2 milliards) et autant pour la coopération internationale. Sur ce dernier registre, le ministre des Finances a rappelé la nécessité de mener une action de communication pour sensibiliser les bailleurs de fonds étrangers et préparer l'envoi de requêtes de financement. Une piste à suivre concerne la coopération avec l'Union européenne, avec la possibilité en 2006 de redéployer vers le Maroc les fonds Meda non utilisés par d'autres pays. A partir de 2007, il faudrait l'insérer dans la nouvelle politique de voisinage. Oualalou a également abordé l'initiative américaine en faveur des pays en développement ayant fait preuve d'engagement dans les domaines de la gouvernance, la libéralisation de l'économie et l'investissement dans le capital humain. Elle est plus connue sous le générique de Millénium Challenge Account (MCA). Le Maroc est éligible à l'assistance MCA pour 2005. Il existe d'autres financements dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Cependant, le gouvernement ne compte pas rester les bras croisés en attendant 2006. Pour la phase démarrage au

31

cours du second semestre de cette année, une contribution de 250 millions de DH a été constituée. Les collectivités locales interviennent avec 100 millions de DH, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social avec 100 millions et le budget général (50 millions de DH). Un compte d'affectation spéciale, dont l'ordonnateur est le Premier ministre, sera créé. La mise en œuvre se fera par délégation de pouvoir aux gouverneurs. La programmation de démarrage vise les opérations à très fort impact comme notamment la lutte contre l'abandon scolaire, le soutien à la santé et aux activités génératrices de revenus. Ainsi, sur les 250 millions de DH, 160 millions, destinés aux programmes urbain et rural, seront répartis sur une base territoriale, à raison de près de 1 million de DH par province, 2 à 5 millions de DH pour les chefs-lieux de région. A cela s'ajoutent 80 millions de DH pour le programme de précarité. Ce montant sera réparti en fonction des projets présentés par les régions pour la mise à niveau des centres sociaux et en priorité en direction des enfants des rues, des mendiants et des vagabonds. Côté ministère de l'Intérieur, c'est le secrétaire général qui a présenté le planning et la démarche de mise en œuvre. Chakib Benmoussa a abordé la gouvernance de l'INDH. Ainsi, au niveau central, le comité de pilotage sera présidé par le Premier ministre qui définira le cadrage budgétaire et l'allocation des ressources aux initiatives locales. Au menu également, la communication institutionnelle et la promotion de la coopération internationale. Avant de remonter à Rabat, les projets seront définis par un comité local, composé d'élus des villes et des communes, le tissu associatif, les services techniques déconcentrés et l'autorité locale. C'est ce comité qui aura la mission d'élaborer l'initiative locale de développement humain et veiller à la mise en œuvre opérationnelle des projets retenus sur le plan local. De même, les élus sont invités à réviser les plans de développement économique et social communal dans l'optique de convergence avec les programmes sectoriels. Ce travail sera supervisé par un comité provincial présidé par le gouverneur. Sa mission est de valider les initiatives locales, débloquer les fonds correspondant aux projets, et superviser la mise en œuvre des programmes, le suivi et le contrôle.

### **Souplesse des procédures**

Le gouvernement veut s'inspirer du programme de lutte contre la sécheresse. Ainsi, les procédures d'engagement et d'exécution des dépenses seront assouplies. Pour cela, un circuit rapide pour le traitement des pièces de dépenses de l'INDH sera institué dans chaque province. Le contrôle de la régularité de la dépense reste inchangé. Les audits seront menés conjointement par l'inspection générale du ministère de l'Intérieur et par l'IGF.



## Fonds de l'INDH : Qui fera quoi ?

Mercredi 29 juin, le Conseil de gouvernement adoptait deux projets de décrets instituant le compte d'affectation spéciale pour l'INDH et fixant les procédures d'exécution des dépenses programmées. Objectif : allier transparence et efficacité.

Le Conseil de gouvernement, réuni le 29 juin dernier, a adopté deux décrets pour accompagner l'exécution et la coordination des programmes et opérations prévus dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain. Deux jours auparavant, à Agadir, **Sa Majesté le Roi présidait la signature de la convention pour le financement de l'INDH et qui porte sur une enveloppe globale de 10 milliards de dirhams pour des actions étalées sur la période 2006-2010.** Le premier décret officialise un compte d'affectation spéciale intitulé « fonds de soutien à l'INDH » et qui devra figurer dans la prochaine loi de Finances. Le Premier ministre, en vertu de ce décret, sera l'ordonnateur de ce compte et sera secondé par le ministre de l'Intérieur et celui de la Solidarité sociale en qualité d'ordonnateurs de compte adjoints. Cette même qualité, pour une meilleure coordination des actions aux niveaux préfectoral et régional, revient aussi aux walis et gouverneurs habilités, à leur tour, à désigner des vice ordonnateurs adjoints et ce selon les règles de la comptabilité publique. Le « fonds de soutien à l'INDH » sera crédité de la contribution de l'Etat, de la contribution des collectivités locales, de celle au titre de l'aide internationale, des montants d'avances restituées ainsi que de ressources exceptionnelles. Ce compte sera aussi débité de tous les budgets nécessaires pour l'étude, l'exécution et le suivi des opérations et programmes de l'INDH. La convention d'Agadir sur le financement de l'INDH fixe la contribution de l'Etat à 60 %, celle des collectivités locales à 20 % alors que les 20 % restants seront puisés dans l'aide internationale au Royaume. Plus détaillé est encore le décret relatif aux procédures d'exécution des dépenses programmées aux titres des opérations de l'INDH. Les dépenses, lit-on dans ce décret, sont définies par l'ordonnateur du compte (le Premier ministre en l'occurrence) et

validées par le ministre des Finances dans un délai de trois jours ouvrables pour accélérer la cadence.

Les opérations de délégation de l'exécution des dépenses sont validées par les services de contrôle des engagements de dépenses de l'Etat et **la Trésorerie Générale du Royaume** dans un délai de deux jours ouvrables après réception.

Les dépenses sont par la suite dispatchées selon cinq programmes à savoir le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le programme de lutte contre l'exclusion en milieu urbain, le programme de lutte contre la marginalisation, un programme horizontal et le soutien à l'INDH. Le programme horizontal dont il est question ici porte sur la formation et l'aide technique, l'encouragement des activités socioculturelles, les caravanes médicales et d'autres opérations similaires. Les dossiers des actions programmées au titre de l'INDH porteront la mention « **Urgent : INDH** ».

**Ce deuxième décret de 15 articles réserve d'autres dispositions pour le contrôle dans un grand souci de transparence. Ainsi, un bilan mensuel est préparé par la Trésorerie générale du Royaume à l'attention du Premier ministre qui doit en faire réception dans un délai maximum d'un mois. Une copie de ce bilan est adressée, à titre d'information, aux ministres des Finances et de l'Intérieur. Le « fonds de soutien à l'INDH », soumis à un contrôle préalable, est audité à la fois par l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale de l'administration territoriale intérieure). Une grande souplesse est également prévue pour la conclusion des marchés (procédure des appels d'offres restreints, entre autres) avec la possibilité de soustraire les opérations de montants inférieurs à 1.000.000 DH aux lois en vigueur sur les marchés publics.**

**Ce décret, contrairement à celui instituant le compte d'affectation spéciale (Fonds de soutien à l'INDH), entrera en vigueur dès la publication au Bulletin officiel.**

Le 27 juin dernier à Agadir, la convention de financement de l'INDH a été signée en présence de Sa Majesté le Roi. Convention portant sur un financement de 10 milliards DH, elle prévoit un effort progressif de l'Etat et des collectivités locales pour aller de 1,5 milliard à 2,5 milliards DH par an d'ici la fin de la décennie. En attendant, 250 millions de dirhams sont déjà mobilisés pour les actions à mener lors de cette deuxième moitié de 2005.



## Un plan de 17 milliards de DH

- **15 milliards inscrits dans le budget pour 2005**
- **Une première mouture de l'INDH présentée au Souverain début juillet**
- **Une nouvelle gouvernance de ces programmes sera nécessaire**

DRISS Jettou veut aller vite. Moins d'un mois après le discours royal annonçant la mise en place de l'Initiative nationale du développement humain (INDH), le Premier ministre prépare la stratégie à mettre en œuvre pour la réalisation de ce «projet de société». Il compte présenter la première mouture au Souverain début juillet. Avec les corrections à apporter, la stratégie sera lancée en principe fin juillet. D'ailleurs, dès son retour de Qatar où il a représenté le Souverain, il se réunira avec les ministères de l'Intérieur, des Finances, du Développement social et de l'Agriculture au titre du département du Développement rural. L'objectif est de se mettre d'accord sur un document commun et global. Il sera aussi question de créer un comité composé des trois ministères. D'ailleurs, la recommandation du Premier ministre consiste à mettre en cohérence tous les programmes qui s'insèrent dans la politique de proximité sociale. Le mot d'ordre de Jettou est clair: il faut établir des priorités sans exclure des communes et accélérer le rythme. Pour cela, les remontées d'informations fiables du ministère de l'Intérieur seront vitales. Ce département a annoncé un audit pour établir les besoins et les priorités. Et surtout vérifier si la cartographie datant de 1998 est toujours d'actualité. Si, entre-temps, des communes n'ont pas bénéficié de projets intégrés. Selon le diagnostic que le gouvernement fait actuellement, l'enveloppe consacrée à la lutte contre la pauvreté est évaluée à 15 milliards de DH, montant déjà inscrit dans le budget en vigueur. A cela doit s'ajouter un supplément de près de 15%, affirme une source proche du dossier. Pour cette même source, une nouvelle forme de gouvernance de l'INDH sera vitale. La gestion des programmes sera décentralisée comme cela a été pour la lutte contre la sécheresse il y a quelques années.

Selon le premier diagnostic, dans le social, la mauvaise coordination entre le central et le local, avec une centralisation des programmes, est criante. L'insuffisance des mécanismes de ciblage des régions dont certaines sont pauvres, d'autres n'ont pas besoin de budget supplémentaire. Pour tout ce qui a été engagé, le suivi n'est pas assuré. Sur ce registre, il y a lieu de relever l'absence d'évaluation des programmes publics. Pour remédier à ces lacunes, il est proposé de créer une structure de veille au niveau central en mesure d'engager les vérifications à tout moment. C'est pour cela qu'un caractère spécial sera accordé à cette opération. L'objectif est de débloquer rapidement les budgets. Car, dans ce domaine, le temps est précieux. Les victimes n'attendent pas. L'exode rural a déjà commencé dans des régions sans que les pouvoirs publics ne bougent le petit doigt. Pour remédier à cela, l'ordonnateur sera le Premier ministre qui délèguera ses attributions en la matière aux walis et aux gouverneurs. Ces derniers devront signer des accords de partenariat avec des associations crédibles et proches de la population. Dans cette lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le gouvernement prend en compte les programmes relatifs à l'habitat social (923 millions de DH), la caisse de compensation pour le soutien des produits de premières nécessités, l'opération vacances pour tous en faveur de 200.000 jeunes, l'appui aux associations œuvrant dans le domaine social (350 millions de DH). Un inventaire des programmes destinés à la lutte contre la pauvreté et les retards accumulés par le Maroc dans le domaine social est en cours de finalisation. Dans le chapitre de l'éducation formation, on a retenu la généralisation de l'enseignement (en dehors de l'Education nationale), le développement de l'Internet et l'éducation non formelle. A cela s'ajoute l'offre de soins de santé (580 millions de DH). Dans le lot, la Ramed, avec l'élargissement du régime de couverture médicale aux indigents. L'accès aux équipements de base comme l'eau, l'électricité et les routes rurales est également dans le pot. Trois nouveaux programmes, démarrés il y a deux ans, s'ajoutent à cet ensemble. Il s'agit de l'assainissement, du programme de développement intégré en milieu rural et le programme national de l'aménagement du littoral (rocade, agence de développement du Nord, celle du Sud et l'agence de développement social...). Il sera donc proposé d'intervenir dans trois types d'urgence. Le premier concerne les 360 communes rurales et 250 quartiers pauvres. Pour cette catégorie, il s'agit de prévoir des activités génératrices de revenus, inscription employeurs-jeunes, des actions de proximité et des programmes sectoriels. Autre urgence: en dehors des communes citées par le Souverain dans son discours, il est impératif d'intervenir pour lutter contre la précarité. Le gouvernement cible 50.000 personnes qui vivent dans la précarité extrême. Il faudra les accompagner pour réinsérer les enfants dans leur famille, les personnes âgées...

## INDH. L'état met la main à la poche

**Le financement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain sera assuré par l'état (budget général et collectivités). Personne ne sait comment la loi des finances 2006 dégagera les montants prévus. Mais elle le fera, avec ou sans contraintes.**

C'est fait, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain a trouvé son financement. C'était la zone d'ombre majeure qui planait sur l'Initiative, pilotée par le roi lui-même (via son conseiller Abdelaziz Meziane Belafqih). Un plan de financement a été établi et c'est le budget de l'état qui en assumera l'essentiel. Lundi 27 juin, une convention de financement a été signée à Agadir en grande pompe. Cinq semaines seulement après le discours surprise du roi, un projet de décret est établi et un compte d'affectation spéciale (fonds de soutien à l'INDH) est sur le point d'être institué. Il servira à centraliser les budgets additionnels qui serviront au financement de l'Initiative. Par additionnels, il faut entendre hors budget des ministères, dont l'action est concomitante à celle de l'INDH. Le fonds mobilisera plus de 10 milliards de dirhams, dédiés aux besoins prioritaires pour la période allant de 2006 à 2010. 60% de cette manne financière sera prélevé sur le budget général de l'état. Les collectivités locales contribueront, pour leur part, à raison de 20%. Quant à la coopération internationale, elle y participera à raison de 20%. Mais il ne faut pas attendre 2006 pour entamer le travail. Le roi avait fixé juillet 2005 pour lancer le processus. Ainsi, 250 millions de dirhams sont réservés, à cet effet, au deuxième semestre de l'année en cours. Sur ces 250 millions, le budget de l'état en avancera 50 alors que les collectivités locales et le Fonds Hassan II participeront respectivement avec 100 millions de dirhams. La faiblesse du montant alloué par le budget ne doit pas induire en erreur. C'est voulu, car les finances de l'état ne peuvent faire mieux, surtout avec la conjoncture difficile que vit le pays (flambée des cours du pétrole, baisse des exportations...). En revanche, dès l'année prochaine, le budget devra verser au fonds de soutien à l'INDH une dotation annuelle de 1,5 milliard de dirhams pour atteindre, en fin de la présente décennie, 2,5 milliards de dirhams. Du côté institutionnel, Driss Jettou n'a pas eu un moment de répit. Son dernier conseil de

gouvernement, tenu mercredi 29 juin, a accouché de deux projets de décret.

**Le premier définit la structure légale pour la création du fonds d'affectation spécial. Le second porte sur les procédures d'exécution des dépenses programmées dans le cadre du fonds. Là aussi, il faut relever la nuance. "Ce projet de décret prévoit la mise en œuvre de l'Initiative Nationale à travers des procédures qui garantissent l'efficacité et la rapidité dans l'exécution. Il réunit les mécanismes de contrôle à priori relatifs aux engagements des dépenses", explique-t-on auprès du ministère des Finances. En clair : le roi ne veut pas être bloqué par un quelconque ordonnateur ou comptable national. Les mécanismes de contrôle seront les mêmes que dans le cadre de n'importe quelle dépense, mais n'auront pas la même philosophie. Le fonds sera placé auprès du Premier ministre et aura au moins deux avantages : il est hors de question que son argent serve à autre chose qu'à l'INDH et à tout moment, il sera possible de débloquer l'argent rapidement.**

La question de la procédure étant réglée, il reste à savoir d'où viendra l'argent, surtout la partie allouée par l'état. "Plusieurs possibilités existent, dont notamment l'affectation au fonds de l'argent qui devait servir à la réalisation des actions ministérielles s'inscrivant dans la lignée de l'INDH. Dans ce cas, lesdites actions seront du ressort du fonds spécial", explique un cadre du ministère des Finances. Mais malgré cette petite acrobatie, l'argentier du pays doit trouver de l'argent frais. "C'est clair et inévitable", affirme la même source. En principe, tous les programmes de tous les ministères correspondant à l'esprit de l'INDH seront comptabilisés comme tels. Il en va ainsi du méga projet de lutte contre l'habitat insalubre, de l'opération "vacances pour tous", de la généralisation de l'assurance maladie pour toucher les personnes sans revenus... Toutefois, sur certains chapitres, l'action de l'INDH n'est pas totalement cernée. Le ministère de l'Intérieur devait établir un audit des besoins urgents (personne au ministère n'était disponible pour nous éclairer à ce sujet). Et tant que cet audit n'est pas prêt, il sera difficile d'annoncer une évaluation précise des besoins en financement. Ce qui laisse croire que les montants qui seront inscrits au fonds spécial sont approximatifs. Cela laisse planer un flou sur les finances publiques.

### **Urgence. Les mesures prévues**

Les actions du gouvernement qui seront rattachées à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain sont déjà connues. L'équipe Jettou a prévu d'inscrire certains projets de son programme dans cette opération, notamment les programmes de l'habitat social (923 millions de dirhams), l'opération vacances pour tous en faveur de 200.000 jeunes, l'appui aux associations œuvrant dans le domaine social (350 millions de dirhams, la

généralisation de l'enseignement, le développement de l'Internet et de l'éducation non formelle, les soins de santé (580 millions de dirhams). à cela s'ajoutent des programmes qui ont déjà démarré, comme l'assainissement, le programme de développement intégré en milieu rural et le programme national de l'aménagement du littoral (rocade, agence de développement du Nord, celle du Sud et l'agence de développement social...). Le volet "urgence" concernera 360 communes rurales et 250 quartiers pauvres. Là, les choses se corsent. Il s'agit surtout de créer des activités génératrices de revenus, inscription emploi-jeunes, des actions de proximité et des programmes sectoriels. De même, le gouvernement adaptera son programme pour prendre en charge des actions pour soutenir 50.000 personnes qui vivent dans la précarité extrême.

## Comment fonctionnera l'Initiative nationale pour le développement humain

**Des comités provinciaux chargés de piloter l'opération seront formés d'ici à la mi-août. Les besoins de chaque commune seront établis par des comités locaux qui seront constitués fin 2005. Une enveloppe de 250 MDH est dégagée pour le second semestre afin de financer un programme d'urgence.**

Cette année encore plusieurs ministres n'iront pas en vacances. Et pour cause, ils devront plancher sur le dossier de l'INDH (Initiative nationale pour le développement humain). Lundi 18 juillet, lors d'une rencontre à laquelle ont pris part presque tous les départements, le premier ministre a présenté les détails de l'opération. Jusqu'alors, seuls l'Intérieur, les Finances, le Développement social et l'Agriculture avaient travaillé sur le dossier. D'ici à la mi-août, le gouvernement devra présenter la mouture finale du programme qui fera office de feuille de route. Après une séance plénière au cours de laquelle les quatre départements suscités ont fait des exposés, les membres du gouvernement ont tenu une réunion à huis clos pour recueillir les suggestions et les remarques des uns et des autres. Pour enrichir le débat, ont été conviés également à la réunion les représentants d'autres instances concernées comme l'agence de développement du nord, l'agence de développement social, l'ONEP (Office national de l'eau potable) ...

Aujourd'hui, les grandes lignes du programme sont déjà tracées. Et les premières actions devraient même voir le jour avant la fin de l'année 2005 dans le cadre d'un programme de démarrage qui portera sur une enveloppe de 250 MDH dont 50 millions financés par le budget général de l'Etat, 100 millions par les collectivités locales et un montant identique par le Fonds Hassan II. Pour ces premières opérations, les pouvoirs publics ont opté pour des actions à fort impact comme la lutte contre l'abandon scolaire, le soutien à la santé et la création d'activités génératrices de revenus. Selon les premières estimations, 160 MDH iront à des programmes urbains et ruraux à raison d'un million de DH par province ou préfecture et 2 à 5 millions pour les chefs-lieux des régions.

## Des procédures de dépense plus souples et un contrôle rapproché

En fait, c'est à partir de début 2006 que les choses sérieuses vont

commencer. D'ici là, le gouvernement devra travailler pour mettre en place les modalités de fonctionnement et les structures en charge de l'initiative. Lors du séminaire du 18 juillet, l'ossature en a été dévoilée (voir schéma). L'unité de base sur laquelle le gouvernement veut s'appuyer sera le comité local. Ce dernier sera formé des élus des villes, des communes et des arrondissements urbains, des représentants de la société civile (ONG et associations), des services techniques extérieurs concernés et, bien entendu, des autorités locales. Ce sont les comités locaux qui auront la charge d'élaborer les programmes d'action concrets et d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions retenues. A l'étage supérieur, ce seront des comités provinciaux qui superviseront les opérations au niveau territorial et joueront le rôle de courroie de transmission entre le local et le central. Ces comités provinciaux, présidés par les gouverneurs, valideront d'abord les programmes de développement humain soumis par les comités locaux. Ensuite, ils auront la tâche de mettre en cohérence tous les programmes locaux relevant de leurs territoires respectifs et de les présenter à l'administration centrale pour la contractualisation. Mais ce seront surtout eux qui veilleront au déblocage des fonds correspondant aux programmes locaux validés en fonction de l'état d'avancement des projets, de la supervision, du suivi et du contrôle des projets. D'ailleurs, pour leur faciliter la tâche, le ministère des Finances accepte de faire des concessions sur les procédures d'engagement et d'exécution des dépenses avec, notamment, l'instauration d'un circuit rapide au niveau de chaque province pour le traitement des pièces de dépenses relatives aux projets relevant de l'INDH.

### **Un comité de pilotage au niveau central, présidé par le premier ministre**

Le contrôle, en revanche, restera inchangé et risque même d'être plus sévère. Le ministre des Finances a été clair sur ce point. Les projets seront audités de manière encore plus rapprochée par l'IGF et l'inspection générale de l'administration territoriale (IGAT) relevant du ministère de l'Intérieur. Gare à ceux qui seraient tentés de détourner une partie des fonds. Une tentation d'autant plus forte au vu de l'ampleur des budgets alloués à l'opération. Le programme INDH bénéficiera d'un budget total de dix milliards de DH. 3,5 milliards de DH iront aux programmes ruraux, 3,5 milliards aux programmes urbains, 2,5 milliards à un programme spécial dit de «précarité» et 500 MDH serviront à financer un programme dit «transversal».

Pour l'heure, le gouvernement s'est contenté, comme lors de la rencontre du 18 juillet, de donner, pour chacun de ces quatre volets, quelques actions types à titre indicatif. C'est dire que le plus gros reste à faire. A commencer par l'identification des populations et des régions ciblées. Pour cela, une carte des populations pauvres et vulnérables sera élaborée au niveau de chaque région. Pour parer au plus urgent, les comités

provinciaux seront les premiers à être formés avant la mi-août et les premières actions prioritaires lancées. On note précisément les centres d'accueil pour les enfants des rues, les mendiants et les vagabonds. Le gouvernement se donne jusqu'à la fin de l'année 2005 pour que les comités locaux se mettent en place et pour que les diagnostics territoriaux soient réalisés. Et c'est sur la base de ces diagnostics que les comités locaux confectionneront les initiatives locales qui seront soumises pour validation au niveau provincial. Pour piloter l'opération, un comité de pilotage au niveau central, présidé par le premier ministre, se chargera, lui, de définir le cadrage budgétaire, de la répartition des ressources sur les différents programmes locaux et, enfin, du suivi des indicateurs de développement humain et de l'évaluation générale de l'initiative à l'échelle nationale. Et, déjà, d'ici au 18 août, le gouvernement devra travailler pour préciser davantage les schémas institutionnels sur lesquels devront fonctionner les régions, les enveloppes budgétaires types et les mécanismes de déploiement des financements.

Et pour ne rien oublier, la feuille de route qui sera prête au mois d'août devra aussi prévoir le plan de communication qui accompagnera l'initiative car la réussite de l'INDH, qui se base sur une approche participative, est avant tout tributaire de la mobilisation et de l'adhésion des premiers concernés, à savoir les populations bénéficiaires elles-mêmes. Pour cela, il faudra faire sauter un verrou : le manque de confiance entre les citoyens et l'administration, plus précisément locale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, lors de la journée du 18 juillet, l'accent a été mis sur la gouvernance locale en tant que facteur déterminant dans la réussite de l'initiative.



## Spécial - Budget de l'Etat : La rationalisation des choix budgétaires

**L'INDH, qui sera un chantier de règne, part de l'obligation du changement de paradigmes et sera une action méthodique soutenue par des programmes pratiques, précis et intégrés au service des populations. La démarche repose sur l'engagement de l'ensemble des partenaires autour d'un projet de développement humain durable. C'est un ensemble d'actions qui viennent renforcer les objectifs d'une Loi de Finances, ouvertement sociale.**

La Loi de Finances, qui permet de réaliser une bonne part des objectifs du Maroc moderne, a réservé une part importante aux secteurs de l'éducation fondamentale, de la formation, de la santé, mais aussi à l'effort d'équipements infrastructurels (barrages, routes, autoroutes, eau courante, électricité...), et de lutte contre la pauvreté, qu'on nomme souvent accompagnement du front social. L'INDH prenait déjà un bel élan. La portée sociale du budget 2005 ne fait pas de doute, puisqu'une part de 55 % a été réservée aux secteurs à caractère social, à travers, notamment l'apurement des arriérés de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR), l'amélioration des mesures d'encouragement pour le départ volontaire à la retraite, ainsi que l'élaboration d'un programme national de lutte contre la pauvreté, sans compter les secteurs sociaux traditionnels et les infrastructures de base. Les autorités parlaient alors de consolider les engagements sociaux. Cette tendance n'a pas démarré avec le budget de cette année. Ces dernières années, en effet, la Loi de Finances se veut essentiellement un vecteur d'accompagnement des grandes réformes pour résorber les déficits sociaux. Le difficile arbitrage entre l'efficacité, la croissance et la solidarité a guidé la rationalisation des choix budgétaires. L'introduction de 15% du capital de Maroc Telecom et les recettes fiscales devant la mise en selle de l'Assurance Maladie Obligatoire, ce règlement de 11 milliards d'arriérés aux caisses de retraite..., figurent parmi les chantiers les plus importants à ouvrir en 2005, annonçait M. Fathallah Qualalou, Ministre des Finances et de la Privatisation.

## A fond le social

M. Driss Jettou, Premier ministre, a fait remarquer qu'après une année, pendant laquelle le pays a dû faire face à plusieurs contraintes imprévues, comme la flambée des prix des produits pétroliers et ses répercussions sur la Caisse de Compensation (6 milliards de Dh au bas mot), le séisme qui a frappé Al-Hoceima et l'invasion acridienne, le gouvernement veillera au respect des engagements, des priorités et des objectifs fixés, en application des Hautes Directives Royales. Rien que pour le séisme d'Al Hoceima, une enveloppe, non budgétisée de 2,5 milliards de Dh a été débloquée. Heureusement qu'avec le Fonds Hassan II, alimenté par les fonds de privatisation, plus de 20 milliards de Dh, et les divers fonds gérés par les ministères viennent à la rescousse. Le Fonds Routier, financé sur les ventes des produits pétroliers, sert à construire les pistes rurales (1.500 km/ an). Quant au Fonds de Solidarité d'Habitat Social (plus d'un milliard de Dh), prélevé sur les ventes de ciment, a même dépassé le budget de son ministère de tutelle (450 millions de Dh). A côté de ceux-ci, il y a le Fonds Forestier... Ce volet social du budget n'a pas occulté son caractère «volontariste», vu qu'il entend continuer le processus de réformes engagé au Maroc dans tous les domaines, pour que l'économie puisse répondre aux besoins de la population dans le cadre d'une économie moderne et solidaire apte à faire face à la concurrence.

## Des actions sociales d'envergure

L'INDH, qui devra englober toutes ces actions sociales, cible 250 quartiers urbains défavorisés, et 360 communes, s'établira suivant un planning bien déterminé. Selon l'échéancier à court terme qui commence le 18 août 2005, au niveau central, et à mi-août au niveau territorial. D'ici 6 à 9 mois, la démarche sera finalisée et reposera sur des plans de développement économique et social élaborés par les conseils élus communaux et provinciaux, en convergence avec les programmes sectoriels et des collectivités locales. Il entreprendra des actions standards, comprenant la formation et l'assistance technique aux conseils élus locaux et aux associations, l'animation sociale, culturelle et sportive, le soutien à des projets à fort impact, l'encouragement à des coopératives, des associations de micro-crédit..., mais aussi l'ingénierie sociale, devant mettre en place un système d'information sociale et un Observatoire Social, assurer la formation et l'assistance technique aux comités locaux dans les communes et quartiers, et aux cadres et employés des collectivités et associations, impliquées dans le

développement humain. Cela ne pourra se faire sans un assouplissement des procédures d'exécution budgétaire, des procédures d'engagement et d'exécution des dépenses, l'institution dans la province d'un circuit rapide pour le traitement des pièces de dépenses INDH, un contrôle comptable de régularité de la dépense (inchangé), et des audits conjoints IGAT et IGF, mise en place d'un système d'information et de suivi des actions INDH..., ce qu'exige l'INDH. Au démarrage, le programme nécessitera 250 millions de Dh, répartis selon des programmes Urbain et Rural, Précarité, et Transversal (Voir Tableau). Suivant la phase 2006- 2010, quelque 10 milliards de Dh sont programmés pour financer les différents programmes (Voir détails en encadré).

<b>Cadre budgétaire incitatif INDH</b>		<b>(phase 2006- 2010)</b>		
Programme Rural:	3,5	milliards	de	Dh
Programme Urbain:	3,5	milliards	de	Dh
Programme Précarité:	2,5	milliards	de	Dh
Programme transversal:	0,5	milliard	de	Dh
Soit au total 10 milliards sur 5 ans pour la phase 2006-2010 des programmes prioritaires de l'INDH				



## Spécial - Entretien avec M. Fathallah Oualalou, Ministre de l'Economie et des Finances : Un plus sur les plans qualitatif et quantitatif

M. Fathallah Oualalou, le grand argentier, est pleinement conscient des enjeux que met en avant l'INDH. Ce n'est pas en ministre des Finances en charge du respect des grands équilibres macroéconomiques qu'il répond, mais en homme politique, en patriote, convaincu de la portée magistrale de cette Initiative.

**La Nouvelle Tribune : M. Oualalou, pour notre dossier sur l'INDH lancée par Sa Majesté, pouvez-vous expliquer à nos lecteurs comment vous l'appréhendez ?**

**M. Fathallah Oualalou:** L'INDH est une initiative royale, nationale, à laquelle nous sommes appelés à adhérer avec beaucoup d'enthousiasme. Autant il est important de moderniser et de réformer notre pays, de l'équiper, autant il faut également, au nom de l'éthique de la solidarité, mais aussi des normes économiques, lutter contre la pauvreté. C'est pour cela que cette initiative est excellente. L'INDH représente un plus sur les plans qualitatif et quantitatif. Quantitativement, elle s'ajoute à toutes les actions de lutte menées contre la pauvreté dans notre pays. Qualitativement, elle amène vers une nouvelle logique de développement qui met l'accent sur l'homme. Une logique où l'on répond à un appel qui vient du terrain, à partir de l'identification des besoins, lesquels sont déterminés par des études beaucoup plus fines des poches de pauvreté, dans le monde rural comme urbain. L'INDH présente comme autre avantage fondamental d'être une démarche qui s'appuie sur la concertation entre le gouvernement, à travers le Premier ministre qui est l'ordonnateur du compte spécial et les gouverneurs à qui il délègue, mais aussi avec les élus, les associations, et tous les acteurs qui peuvent intervenir dans la lutte contre la pauvreté. En outre, l'INDH propose une approche de développement et non une approche d'assistance.

**Qu'entendez-vous par cette différenciation ?**

Depuis un certain nombre d'années, le Maroc a pratiqué l'expérience du micro-crédit. Elle a connu un succès probant et fait honneur à ceux qui la pratiquent, parce qu'elle leur rend leur fierté et les amène à intégrer

l'espace économique et partant, à améliorer leur situation et leur condition. C'est à partir de cette conception que l'on va agir. Nous ferons en sorte que les actions de l'INDH aient un caractère collectif et qu'elles impactent la collectivité et non l'individu pris isolément. Cela pourra se matérialiser, par exemple, par la construction d'une route, d'une école, d'un hôpital, par le renforcement du micro-crédit, par l'aide à la reconversion agricole. Cela pourra être, au niveau spatial, un projet intégré dans lequel interviennent tous les éléments que je viens de citer.

### **Pouvez-vous nous exposer les modalités de son financement ?**

Les six derniers mois de l'année en cours nous permettront d'expérimenter ce que je viens de décrire et, de 2006 à 2010, nous débloquerons dix milliards de dirhams que nous affecterons selon les recommandations qui émaneront des différents acteurs de l'INDH. Vous n'êtes pas sans savoir, à ce sujet, que lundi dernier s'est tenu un séminaire intergouvernemental qui nous a permis d'évoquer toutes ces questions et certains départements ministériels sont appelés à jouer un rôle très important. Les Finances, bien sûr, s'occuperont de la procédure budgétaire, alors que le Budget de l'Etat intervient pour 60 % dans le financement de l'INDH aux côtés des collectivités locales qui financeront 20 % de l'INDH, alors que l'aide internationale interviendra à hauteur des 20% restants. Il faut comprendre que la lutte contre la pauvreté, telle qu'appréhendée par l'INDH, s'intègre dans une logique de modernisation et de développement de notre pays.

### **Quels seront les ministères les plus concernés par l'INDH ?**

A part les Finances, il y a celui de l'Intérieur, qui est en relation avec le terrain, les élus, et qui va donc jouer un rôle essentiel dans l'identification des besoins et des acteurs, dans le suivi des actions. Il y a également le ministère des Affaires Sociales, celui de l'Agriculture et, bien sûr, celui chargé de l'Eau, avec des établissements publics, comme l'ONEP, l'ONE. Il y a également le ministère de l'Equipement, etc. Ce qui est important, c'est que cette initiative ne se substitue pas aux actions intégrées d'électrification rurale, d'adduction d'eau potable, de construction de pistes ou de lutte contre l'analphabétisme. L'INDH apparaît donc vraiment comme une valeur ajoutée aux plans qualitatif et quantitatif.

### **D'où proviennent les 250 millions de dirhams qui seront consacrés au financement des actions de 2005?**

Comme aucune ligne budgétaire n'a été préparée pour cette intervention, le Budget de l'Etat contribuera à hauteur de 50 millions de dirhams, le Fonds Hassan II donnera 100 Mdh et le reliquat proviendra des collectivités locales.



## Spécial - Pour une imposition compatible

Les associations sont désormais tenues de payer la TVA pour tout projet générateur de profits qu'elles entreprennent. Une réforme que certaines associations trouvent injuste, dans la mesure où elle est en parfaite contradiction avec l'esprit de l'INDH. Sa Majesté a bien précisé qu'il n'y aurait point d'augmentation fiscale. Et c'est tant mieux, cela aurait mis à mal le contribuable déjà écrasé par un tas de taxes et impôts, qu'il n'est même pas capable de citer tant elles sont nombreuses. Toutefois, certaines associations étaient surprises face à une décision de la Direction des Impôts exigeant le paiement de la TVA. Logiquement, cette décision se défend, si on part du principe qu'il s'agit de projets générateurs de profits, donc imposables, mais si on considère que c'est un projet à caractère social, tout change. Au lieu de tendre la main sans relâche, certaines associations ont décidé de lever des fonds et ont investi dans des projets à même d'assurer la pérennité de leurs finances, s'inscrivant dans une politique de développement durable.

### Cohérence

L'idée étant de créer des emplois pour les bénéficiaires auxquels elles avaient assuré une formation au préalable. C'est cela même l'esprit de l'INDH. Le Souverain demande au gouvernement et à toutes les instances vives du pays de faire des efforts en vue d'outiller la population, de lui permettre de gagner sa vie dignement au lieu de faire dans le conjoncturel. Sa Majesté l'a bien dit " La mise à niveau sociale ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique ou d'un acquit de conscience. " Tout comme il a bien précisé que les ressources de la croissance sociale peuvent être mobilisées grâce à la rationalisation des ressources de l'État à travers une bonne gouvernance et la réduction de ses dépenses et non pas par l'augmentation de l'assiette fiscale. L'INDH requiert certes des fonds notables, mais ce n'est certainement pas en taxant encore plus les pauvres qu'on résoudra cette équation. Participeront au financement de cette Convention, l'Etat, à hauteur de 60%, les Collectivités locales à hauteur de 20%, et l'aide internationale à hauteur de 20%. Pour le reste de l'année 2005, il a été prévu une enveloppe de 250 Millions de DH, la contribution de l'Etat et des Collectivités locales devra passer à 1,5 Milliard de DH par an en 2006 et 2007, et à 2 Milliards de DH par an à partir de

2008. Toutefois, si le recours au Budget de l'Etat pour le financement de l'INDH assure sa pérennité, les finances publiques seront soumises dans l'avenir à de fortes tensions, alors que le déficit budgétaire annuel est de l'ordre de 3,2% du PIB pour 2004. Il est clair que l'Etat a recours à des moyens justes pour pouvoir financer l'INDH sans alourdir davantage ce déficit. Une meilleure gestion des finances publiques, pour diminuer les dépenses et augmenter les recettes, notamment par la formation et la transparence. L'élargissement de l'assiette de l'impôt pourrait justement être envisagée à travers une imposition du secteur informel, par exemple. Derb Ghallef étant le cas le plus manifeste où tourneraient des millions de dirhams irrécupérables pour l'Etat. La lutte contre la fraude fiscale permettrait également une augmentation objective de l'assiette fiscale, sachant qu'une minorité des entreprises, notamment les petits promoteurs paient leurs impôts. Il est donc temps de s'intéresser sérieusement à ceux qui ne s'acquittent pas de leur dû. C'est la notion de civisme économique que l'on devrait développer. " Investir, payer ses impôts, créer des emplois durables, respecter la législation " Tous les opérateurs doivent être traités sur le même pied d'égalité. Il faudrait donc commencer par tous ces nombreux filous pour qui la fraude fiscale est presque devenue une pratique légitime, tant ils l'ont pratiquée sans sourciller...



## INDH: Des revenus pour tous?

- **Un séminaire d'échanges pour les ONG**
- **Les acteurs cherchent des modalités pratiques**
- **Le gros problème: Entrer en contact avec le marché**

Comment crée-t-on une "activité génératrice de revenus" (AGR - et non pas exactement "activité génératrice de richesses") sans défier les lois du marché libre? Mais qu'est-ce vraiment une AGR, la même chose que la création de valeur? Ces réflexions sont lancées dans plusieurs milieux depuis l'annonce de l'Initiative du développement humain. L'INDH qui vient surtout secouer le cocotier de la passivité, pose ces questions, l'AGR étant l'un des fers de lance de cette initiative. Le ministère du Développement social a organisé mercredi 27 juillet à Casablanca une journée d'études consacrée à ce thème, en collaboration avec l'Agence de développement social, la Fédération des associations de microcrédit et l'Entraide nationale: Quelles seront les modalités d'intervention? Quels sont les facteurs de durabilité des produits? Et quelles sont les ressources de chaque territoire? Les responsables de ces départements avaient fait le déplacement: Le ministre Harrouchi, Najib Guédira, directeur de l'Agence de développement social et Mohamed Talbi, directeur de l'Entraide nationale.

L'analyse est certes balbutiante, la différence entre valeur et revenu n'est pas faite (pour être exact, il faudrait écrire: "n'est plus faite")... Mais il faut bien commencer... La matinée a été consacrée à la présentation d'exemples d'ONG impliquées dans des villages. Il y a l'expérience de la Fondation Norsys pour l'éducation et la culture à Marrakech dans la valorisation des plantes aromatiques et médicinales à travers le commerce équitable. Et celle de l'Association Tamesloht 2010, engagée dans le village du même nom depuis 1998 (cf. L'Economiste du 15 novembre 1999; [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)). Celui-ci est situé à une vingtaine de kilomètres de Marrakech. Il "a pu, petit à petit, sortir de l'anonymat grâce à son développement actif". Tamesloht est notamment connu pour son artisanat et sa poterie. L'implication de l'association a pu, toute chose étant égale par ailleurs, assurer une certaine émancipation financière de la

population. Le but de l'ONG est d'éviter l'exode rural (le peut-elle vraiment?), rehausser le cadre de vie en travaillant sur l'artisanat, l'un des éléments clés de la vie de tous les jours. Mais il reste tant à faire pour transformer cette activité en métier développé, modernisé, qui valorise l'artisan autant que son produit. En l'occurrence, alphabétiser les villageois, mais aussi leur apprendre la langue efficace pour vendre sur leurs marchés potentiels: français, anglais. "Le produit artisanal est le produit à contenu culturel le plus élevé", explique l'un des membres de cette association, Mohamed Amine Kabbaj. La niche du produit ethnique est très prisée sur les marchés européens. Le travail qui reste à accomplir est bâtir ce pont entre ces marchés et ces artisans, souvent, très souvent dévalorisés. "Abandonné", dit Kabbaj, le village a pourtant un site très riche en histoire et en patrimoine, qui peut intéresser plus d'un historien et touriste! La matinée a aussi servi de tremplin de présentation pour Norsys (voir supra) et la coopérative Fedoliv de Chefchaouen. Dans l'après-midi, les participants, une petite centaine, se sont partagés entre trois ateliers: les modalités de promotion, l'identification des créneaux porteurs et les mesures d'accompagnement pour les accompagnants. La journée est destinée aux fonctionnaires et encadrants des associations qui s'occupent des "activités créatrices de revenus". Le ministre compte sur ces travaux pour fixer des recommandations pratiques.

# AL BAYANE

## Mise en oeuvre de l'INDH : Le HCP se mobilise

Le Haut Commissaire au Plan, M. Ahmed Lahlimi Alami, a souligné, mercredi à Rabat, l'engagement de son département à contribuer pleinement à la réussite de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), et ce en mobilisant l'ensemble des effectifs et des bases de données dont dispose le Haut Commissariat au Plan (HCP). En marge d'une «journée d'étude pour le succès de l'INDH» organisée par le HCP, M. Lahlimi a indiqué que cette rencontre vise à unifier le mode d'action sur le terrain et à renforcer la coordination entre toutes les composantes organiques du HCP sur la base d'une bonne appréhension de la finalité et de la portée de l'Initiative Royale. Cette rencontre se fixe ainsi pour objectif d'examiner les modalités spécifiques de la contribution des composantes du Haut Commissariat à la mise en oeuvre de l'INDH, notamment aux niveaux régional et local, et d'arrêter les dispositions requises pour répondre aux attentes des structures de gestion des programmes prévus et aux besoins identifiés des populations cible, a-t-il ajouté. M. Lahlimi a également mis l'accent sur le caractère global de l'INDH qui vise le développement durable et la promotion du citoyen en tant qu'acteur de la société en lui procurant l'option de choisir, par dessus des contraintes imposées par la pauvreté, l'exclusion et la précarité, soulignant que les objectifs du HCP s'inscrivent également dans ce sens. Au delà de la réalisation d'enquêtes et de projets, la fonction du HCP s'étend également à la contribution au rayonnement économique du pays et à la mise en application de l'INDH en mettant à la disposition de l'ensemble des acteurs concernées, les moyens, les bases de données et l'expérience dont il dispose. De son côté, le chef de la division des programmes sociaux, Lhoucine Belhachmi, a exposé, lors de cette rencontre, le premier «Programme de Priorités Sociales (PPS/BAJ1)» ainsi que le «Programme de développement humain durable et de lutte contre la pauvreté», soulignant que le BAJ1 se compose essentiellement de trois projets relatifs à l'éducation de base, la santé de base et la promotion nationale et à la coordination et le suivi des programmes sociaux. Les principales réalisations de ce programme dans les 14 provinces ciblées

concernent notamment l'amélioration des indicateurs de performance des secteurs de l'éducation et de la santé, le désenclavement de certaines zones rurales et la création de postes d'emplois, a-t-il précisé, ajoutant que des actions réalisées dans le cadre de la promotion nationale ont permis la création de 4,3 millions de journées de travail et la distribution de 189,3 millions de dirhams. Il a souligné que les principaux enseignements tirés de l'approche et des réalisations du BAJ1 concernent en particulier le cadre institutionnel ayant contribué à la mise en oeuvre de ce programme, l'émergence et l'essor d'associations de la société civile aptes à mener des actions de développement et la pérennité des actions de ce programme afin de préserver les acquis en matière de scolarisation et de santé. S'agissant du Programme de développement humain durable, M. Belhachmi a souligné que les principaux objectifs de ce programme s'articulent notamment autour de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux de lutte contre la pauvreté, l'établissement d'un rapport national sur le développement humain, l'identification des causes et de la typologie de la pauvreté en milieu rural, ainsi que le renforcement de la mobilisation sociale, de la participation et du partenariat entre l'administration et la société. Les principales réalisations de ce projet concernent essentiellement la conception des monographies relatives aux provinces ciblées, l'élaboration et la diffusion du rapport national sur le développement humain au Maroc pour les années 1997, 1998-99 et 2003, l'élaboration d'une stratégie et d'un projet de plan d'action de lutte contre la pauvreté au Maroc, ainsi que l'identification de 2.215 idées de projets de développement humain durable et de lutte contre la pauvreté dans 40 communes rurales des provinces ciblées. Le chef de l'observatoire des conditions de vie de la population, M. Mohamed Doudich, quant à lui, a axé son intervention sur «l'approche conceptuelle et indicateurs de la pauvreté», exposant les différentes mesures de calcul de la pauvreté et les indicateurs du niveau de vie de la population pouvant la déterminer. A cet égard, il a mis en relief les indices de la carte de la pauvreté (1994 et 2004), à savoir le taux de pauvreté, l'indice de sévérité de la pauvreté et le taux de vulnérabilité, soulignant que la comparaison des incidences de la pauvreté communale par exemple, se fait par le classement des communes concernées selon le taux de pauvreté et les indices de vulnérabilité ou de sévérité de la pauvreté ainsi que par la prise en considération de l'effectif le plus élevé de la population pauvre au sein de des communes concernées. Le directeur de la planification au HCP, M. Ahmed Ibrahim, a, pour sa part, présenté un exposé sur «le concept de développement humain et le contexte national», mettant l'accent sur l'historique de l'élaboration de ce concept, notamment au sein du système Onusien et des chartes et des déclarations internationales.



## Lahlimi et l'INDH

*Ahmed Lahlimi Alami a souligné, mercredi à Rabat, l'engagement de son département à contribuer pleinement à la réussite de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).*

En marge d'une "journée d'étude pour le succès de l'INDH" organisée mercredi à Rabat par le HCP, le Haut Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami a indiqué que cette rencontre vise à unifier le mode d'action sur le terrain et à renforcer la coordination entre toutes les composantes organiques du HCP sur la base d'une bonne appréhension de la finalité et de la portée de l'Initiative royale. Cette rencontre se fixe ainsi pour objectif d'examiner les modalités spécifiques de la contribution des composantes du Haut Commissariat à la mise en oeuvre de l'INDH, notamment aux niveaux régional et local, et d'arrêter les dispositions requises pour répondre aux attentes des structures de gestion des programmes prévus et aux besoins identifiés des populations cible, a-t-il ajouté.

M. Lahlimi a également mis l'accent sur le caractère global de l'INDH qui vise le développement durable et la promotion du citoyen en tant qu'acteur de la société en lui procurant l'option de choisir, par-dessus des contraintes imposées par la pauvreté, l'exclusion et la précarité. Au-delà de la réalisation d'enquêtes et de projets, la fonction du HCP s'étend également à la contribution au rayonnement économique du pays et à la mise en application de l'INDH, en mettant à la disposition de l'ensemble des acteurs concernées, les moyens, les bases de données et l'expérience dont il dispose.

## V/ L'administration territoriale et la mise en œuvre de l'INDH



### **Spécial - Les Walis et Gouverneurs, acteurs principaux sur le terrain**

**Les Walis et Gouverneurs des provinces et préfectures du Royaume semblent ne pas vouloir perdre de temps pour mettre sur pied une plate-forme en mesure de déclencher un plan d'action pour l'INDH. Réunis récemment à Rabat à l'occasion d'un séminaire sur cette initiative, ils auront la charge et la responsabilité de coordonner et de suivre de près le cours de son application.**

Le temps presse. Finis les moments d'euphorie et de jubilation exprimés au lendemain de l'annonce de l'INDH. Actuellement, l'heure est à l'action et à la mobilisation. L'enjeu reste de taille. De l'avis de tous, la dimension à la fois humaine et territoriale de cette initiative nécessite l'implication implacable des auteurs de l'administration locale. Au devant de la scène, bien sûr, les Gouverneurs et Walis. Une idée que l'on trouve sans ambiguïté chez le patron de l'administration centrale, M. Mostafa Sahel. Pour lui, les Walis et les gouverneurs sont appelés à jouer un "rôle décisif et d'avant-garde" afin d'assurer une coordination en ce qui concerne les programmes de l'initiative royale en parallèle avec les programmes de développement locaux élaborés et exécutés par les Collectivités Locales, ainsi que ceux supervisés par les différents départements ministériels.

### **Objectif: Développement régional**

Intervenant à l'occasion de l'ouverture des travaux d'un séminaire réunissant les Walis et gouverneurs du Royaume, consacré à la gestion de l'administration territoriale, le ministre de l'Intérieur a mis l'accent sur le rôle primordial des Walis et Gouverneurs en matière de mobilisation de tous les acteurs pour la mise en oeuvre de projets de développement, en ajoutant que "l'espace territorial permet également la dynamisation des mécanismes de solidarité et d'entraide sociale à travers l'élaboration de programmes adéquats et la mise en place de partenariats avec l'ensemble

des intervenants". Et en termes de conclusion, il a relevé que l'espace territorial permet une meilleure connaissance des potentialités locales, la mise en place et l'exécution de programmes de proximité et leur adaptation aux spécificités territoriales. M. Chakib Benmoussa, Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur, lui, a donné plus de détails quant à la mise en application de l'INDH. Lors d'un point de presse, il a présenté un bref résumé des travaux de ce séminaire: " l'accent a été mis, à cette occasion, sur le rôle des Walis et Gouverneurs en matière de coordination sur le terrain pour la réalisation des programmes prévus par l'Initiative Royale, ainsi que les autres projets pilotés par les différents départements ministériels ou lancés par les Collectivités Locales, tout en veillant à la mise en oeuvre des chantiers prévus par cette Initiative afin que les régions et les catégories ciblées puissent en bénéficier". La réunion, a-t-il ajouté, a également insisté sur le rôle de l'administration territoriale dans la mobilisation de toutes les potentialités locales en vue de réunir les conditions de réussite de cette Initiative pour "en faire celle de toutes les composantes de la société". Plus réaliste de l'état financier des Collectivités Locales, ce dernier est on ne peut plus clair. Pour lui, il a été question lors de cette journée d'étude de jeter la lumière sur les réformes structurelles en cours portant sur la modernisation des mécanismes de bonne gouvernance territoriale et du renforcement des capacités financières et fiscales dont disposent les Collectivités Locales. Encore plus explicite, M. Benmoussa a ajouté que: " Ceci ne peut être concrétisé qu'à travers l'élaboration de programmes adéquats et l'instauration d'un partenariat avec toutes les parties concernées eu égard au rôle de l'espace territorial dans l'identification des spécificités locales et dans l'utilisation optimale des richesses de chaque région, ainsi que par le biais de la réalisation de programmes de proximité et de la consolidation des bases de la démocratie locale". Dans ce sens, M. Benmoussa a tenu à rappeler avec force les délais précis des plans d'action pour la mise en oeuvre de l'INDH et la mobilisation de tous les moyens nécessaires à sa réussite. A cet égard, il a indiqué que le gouvernement a mis en place un plan de financement avec la mobilisation, dans une première étape, d'un montant de 10 milliards de Dhs entre 2006 et 2010 et la création d'un compte spécial pour l'INDH. Pour assurer le suivi de cette initiative, il a cité la création de comités provinciaux qui seront présidés par le Wali ou Gouverneur et comprenant des représentants des services extérieurs, des services concernés, de la société civile, ainsi que des opérateurs économiques. Autrement dit, l'INDH serait en train de rallumer d'importants changements, voire une logique de changement qu'il importe de mettre en place pour le Maroc d'aujourd'hui.



## Les secrétaires généraux des ministères planchent à Rabat sur l'INDH

Le comité interministériel de tous les secrétaires généraux des différents départements a tenu, jeudi à Rabat, un séminaire sur la mise en application de l'Initiative nationale de développement humain (INDH), sous la présidence du département du Premier ministre. Cette réunion, qui s'inscrit dans le prolongement de celle tenue la semaine dernière par le Premier ministre, M. Driss Jettou, entre dans le cadre de la préparation du plan d'action visant à concrétiser les orientations de SM le Roi Mohammed VI relatives à l'INDH. "La réunion d'aujourd'hui sera consacrée à parachever la concertation interministérielle", a déclaré à la presse le secrétaire général de la primature, Mohamed Hajoui. Les secrétaires généraux aborderont "dans le détail un certain nombre d'aspects d'ordre technique et opérationnel" a expliqué M. Hajoui, rappelant que l'INDH reposera essentiellement sur les acteurs locaux, notamment les collectivités locales, les élus, les services extérieurs des ministères, la société civile. SM le Roi a voulu que cette initiative soit un chantier ouvert à l'ensemble des composantes de la société dans le cadre d'un engagement national et d'une mobilisation sociale en faveur du développement social de notre pays, a-t-il ajouté. Lors de la rencontre qui avait réuni la semaine dernière des membres du gouvernement, le Premier ministre avait précisé que l'INDH "est un chantier ouvert et permanent qui ne change pas les priorités que le Maroc a identifiées dans le domaine social, mais renforce, les choix que le gouvernement a adoptés depuis sa formation selon une approche globale, intégrée et durable".



## Spécial - Les Collectivités Locales à l'heure de la politique de proximité, la...vraie !

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain a ceci de décisif pour les Collectivités Locales: Vu la nature de leur niveau le plus proche de la représentation de la population, elles constitueront, dans ce contexte, l'une des principales parties prenantes de cette opération. Ainsi, sur le tapis, 360 communes rurales, 250 quartiers parmi les plus défavorisés ainsi que la prise en charge de 50 000 bénéficiaires supplémentaires. Aux 10 milliards de Dhs prévus pour la mise en oeuvre de l'INDH, leur contribution est estimée à 20%. La politique de proximité qu'aiment évoquer nos représentants locaux trouverait là son essence. Ce qui est d'ailleurs l'une des principales nouveautés de l'esprit de la Charte Communale introduite en 2003. Là, une question nous revient automatiquement à l'esprit: Vu le rythme peu probant (le plus souvent décevant) du fonctionnement de nos Collectivités Locales, ces dernières seront-elles en mesure d'accompagner la mise en place d'un projet aussi important que celui de l'INDH? Sans faire de préjugements, la pratique nous le dira tôt au tard.

### Trois questions à M. Mohamed Saâd Hassar, Wali D.G des Collectivités Locales " Le suivi sera rigoureux "

#### **La Nouvelle Tribune: Quel sera le rôle de la tutelle dans le cadre l'INDH?**

**M Saâd Hassar:** Elle va être une tutelle d'accompagnement envers les Collectivités Locales. Nous comptons avec détermination les accompagner pour élaborer leur plan de développement qui va intégrer la composante INDH. C'est là l'esprit de la tutelle que nous envisageons de mener. C'est une tutelle que nous mènerons dans un sens purement positif.

**Dans le même sens, les Collectivités Locales sont appelées à jouer un rôle majeur notamment en matière de financement, puisqu'elles doivent participer à hauteur de 20% du coût de**

**l'opération. En votre qualité de Wali, Directeur Général des Collectivités Locales, comment comptez-vous les accompagner pour assurer cette quote-part?**

Point d'inquiétude à ce sujet. L'argent est disponible. Mais ce qu'il faut retenir à ce stade c'est que ces 20% ne proviennent pas du budget des Collectivités Locales. Ils émanent des charges communes des Collectivités Locales. Ce montant provient de la progression normale annuelle des rentrées du fonds des charges communes.

**Quelle sera la nature du suivi dans ce contexte?**

Il y aura un suivi extrêmement fort, puissant et rigoureux. Car l'un des points clé dans le discours royal sur l'INDH est la transparence. Donc il existe tout un système de suivi assuré par l'inspection générale de notre administration, l'inspection générale des Finances et éventuellement les audits externes privés et par la mise en place d'un système d'information qui va faire remonter chaque jour toutes les dépenses au niveau de toutes les provinces et préfectures du Royaume. De toutes les manières, je pense que l'INDH est un projet que tous les Marocains doivent appuyer et soutenir. Ce n'est ni telle ou telle partie qui va construire l'INDH mais l'ensemble de la population marocaine.

## VI / Les Organisations s'impliquent



### Les partis politiques s'en mêlent

- **Il faut adopter une approche participative**
- **L'économie, la culture, la société civile... au service de l'INDH**

UN peu plus d'un mois après l'annonce de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), une conférence autour de sa mise en œuvre a été organisée le 13 juillet au sein de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammed VI. Plus précisément, autour du rôle de la société civile et des partis politiques. Pour Abdelwahed Mâach, secrétaire général du Parti Achour wa l'Istiqlal, cette initiative a bouleversé l'ordre des priorités pour le gouvernement marocain. Il a insisté dans ce sens sur deux points essentiels: la communication autour des changements que va vivre le pays et la nécessité de donner un intérêt spécial à l'enseignement supérieur. L'Etat devra ainsi, selon lui, mener une large campagne de sensibilisation et d'information autour de l'INDH. Son application est importante pour un pays où le facteur humain est la principale richesse. Et toujours suivant cette logique, Mâach a rappelé la nécessité de développer le secteur de l'enseignement, appelant dans ce sens à «plus d'indépendance pour les universités et à plus de décentralisation». Il n'a pas manqué, par ailleurs (repris par quelques autres conférenciers), de déplorer l'absence de représentants du gouvernement à cette conférence. «Il (le gouvernement) en serait sorti avec plusieurs propositions qui l'auraient aidé dans sa nouvelle orientation», a-t-il souligné. Hassan Tarik, secrétaire général de la jeunesse de l'USFP, a pour sa part présenté une rétrospective sur la genèse du discours royal. Il a ainsi retracé les différentes étapes qu'a traversé le pays depuis l'avènement de la «nouvelle ère»: l'avant-16 mai où les efforts de développement étaient concentrés sur l'économie, l'après-16 mai qui a imposé un plus grand intérêt pour le social -mais qui n'a été en réalité qu'un «léger intérêt», selon Tarik; et enfin l'orientation claire à présent vers le social et le développement humain. Par ailleurs, le

représentant de la Jeunesse Ittihadi a critiqué sans ambages la stratégie des anciens gouvernements, les rendant responsables de la «crise sociale» que le Maroc vit actuellement. Dans le discours royal, il affirme d'ailleurs lire cette responsabilisation: «Le discours royal accuse le gouvernement d'une mauvaise stratégie qui a négligé les ressources humaines au profit de l'économie», a-t-il déclaré. Abdelkarim Bennis du conseil national de l'USFP (Union socialiste des forces populaires) a insisté à ce sujet sur l'approche participative qu'il faut adopter dans l'application du projet de société à venir: «le facteur humain est un objectif mais aussi un moyen de parvenir à un réel développement humain». Pour y arriver il faut également, comme il l'explique, engager toutes les composantes politiques, économiques et sociales dans l'application de l'INDH.

# AL BAYANE

## Journée d'étude sur «Les conditions de la réussite de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain »

### L'exigence d'une approche durable

Le Conseil consultatif économique social et culturel du PPS et le Centre d'étude et de recherche Aziz BELAL (CERAB) ont organisé, le samedi 2 juillet 2005 au Centre d'accueil et de conférence à Rabat, une Journée d'étude sous le thème «Les Conditions de la réussite de l'Initiative nationale pour le développement humain». Ce thème a été décliné en plusieurs sous thèmes : «La pauvreté et le développement alternatif»; «Aspects du déficit social en milieu péri-urbain»; «Approche sociale de la pauvreté»; «La politique sanitaire : Choix publics et réalités sociales». Ces axes de réflexion ont été développés par des universitaires et des décideurs. Les nombreux autres participants, issus de divers milieux (académiciens, élus, chercheurs, étudiants, etc) ont grandement enrichis les débats qui ont suivi les présentations. Avant l'entame de ces sujets, le camarade Mohammed Saïd SAADI, membre du Bureau Politique du PPS, intervenant en tant que Président du CERAB et s'appuyant sur l'expérience du terrain acquise du temps où il était ministre du gouvernement d'alternance consensuel en charge du secteur de la Prévention Sociale mais aussi en tant que militant du mouvement alter mondialiste, a fait un exposé introductif dans lequel il a développé les raisons sous-jacentes à l'INDH, son contenu, tel qu'il a été annoncée par sa Majesté Le Roi, les mesures prises par le Gouvernement pour sa mise en oeuvre, ainsi que des recommandations nécessaires à son succès. Concernant les raisons, il a affirmé que cette initiative vise à corriger quelque peu les aspects les plus criants du déficit social cumulé en raison de l'échec des différentes politiques économiques et sociales appliquées depuis des décennies par les gouvernements antérieurs à l'Alternance. Ces politiques axées sur une industrialisation par substitution d'importations ont aussi débouché sur une dépendance extérieure et une exacerbation des déficits globaux. Pour y faire face les pouvoirs publics ont adopté, à l'aube des années 80, une autre politique, suggérée, voire imposée, par les organismes financiers internationaux (FMI, Banque

Mondiale,Š). Si cette politique a réussi à rétablir les grands équilibres macro-économiques- grâce à une ouverture sur l'extérieur, un programme de privatisations et des mesures d'austérité - ce fut néanmoins à un prix social exorbitant (pauvreté, exclusion) ayant entraîné les émeutes de la faim de juin 1981. De même, elle n'a pas généré de croissance de la PIB. Plus récemment, les programmes de priorités sociales (BAJ I et II) ont connu le sort en raison du manque de cohésion entre les divers intervenants (Pouvoirs publics, PNUD, UE, départements,Š) et les problèmes de financement). Aussi, seule une véritable politique spécifique de Développement Humain est à même de corriger ces discriminations sociales criantes. Le DH peut être défini comme étant <sup>3</sup>le développement de l'homme, pour l'homme, par l'homme<sup>2</sup>. Elle est due à des facteurs et évaluée selon des critères <sup>3</sup>non économiques<sup>2</sup> (dixit feu Aziz Belal), tels l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation, le niveau d'éducation formation, les services de santé, le désenclavement rural, le raccordement au réseau de distribution d'eau et d'électricité, l'amélioration du revenu des personnes pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Autrement dit, c'est, selon une expression très heureuse, <sup>3</sup>la couverture du coût de l'homme<sup>2</sup>. Le concept de DH pose véritablement le problème de la justice sociale et la durabilité du développement ; le développement étant un processus historique qui ne peut être assuré si la croissance génère des goulots d'étranglement sociaux. L'INDH se propose de pallier à ces carences dans certaines zones prioritaires qui sont autant de poches de pauvreté : soit 360 communes rurales et 250 quartiers urbains. Malgré l'enveloppe dégagée, le problème du financement risque de se poser avec acuité. Les fonds ne seront pas entièrement nouveaux. Un redéploiement du budget actuel s'avérera nécessaire. Il devient par conséquent nécessaire d'adopter une réforme fiscale visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscale ainsi que la corruption. L'instauration d'une bonne gouvernance est aussi inévitable. Elle devrait s'articuler autour d'une bonne coordination entre secteurs publics, l'implication rationnelle et transparente des collectivités locales, la participation des potentialités locales, l'encouragement de la mobilisation sociale, la lutte contre la pauvreté à travers l'emploi ainsi que l'instauration d'un cercle vertueux entre croissance économique et développement humain. Après cet important exposé introductif, le professeur Ali Fejjal, de la Faculté des Lettres de Kénitra, a fait une remarquable communication sur le thème de La pauvreté et le développement alternatif. Il a fait remarquer d'emblée que les enjeux cette équation sont le maintien de la cohésion du tissu social pour la préservation des acquis nationaux et pour relever les défis extérieurs, l'édification d'une société démocratique moderniste ; l'insertion bénéfique dans la mondialisation. D'après l'étude effectuée sur le terrain, notamment dans la ville de Fès, l'auteur affirme que la pauvreté se situe essentiellement en milieu rural. Le développement alternatif proposé est basé sur le concept de <sup>3</sup>Systeme de production

local<sup>2</sup> ou localisé (SPL) qui peut être défini comme une concentration géographique d'entreprises ayant des interrelations entre elles, telles celles du secteur de l'artisanat. Certaines conditions président au développement des SPL : tout d'abord, la reconnaissance des SPL, l'instauration d'un cadre légal pour réguler leurs activités et générer les sources de leur financement et le soutien des SPL de la part des établissements publics, autorités locales, . M. Mfadel DOUHOUD, du ministère de l'Education nationale a traité, avec brio, du thème <sup>3</sup>Certains aspects de déficit social en milieu péri-urbain : Cas de la ville de Fès<sup>2</sup>. Après un rappel des spécificités spatiales dans les espaces péri-urbains des grandes villes et la relation de la production spatiale avec la nature des systèmes politiques et économiques et l'évocation des différents systèmes de gestion ces espaces, appelées banlieues, l'intervenant s'est attaqué au cas marocain à travers l'analyse du cas de la ville de Fès en partant d'une étude de terrain effectuée dans un but académique à la fin des années 90. L'intervention a été axée sur la détermination des rôles et des responsabilités (habitants, pouvoirs publics, partis, Š) dans la formation d'un espace marqué par un laisser-aller et en tant que cadre réunissant un ensemble de contradictions et de refuge aux couches sociales indigentes (ouvriers saisonniers, licenciés, exclus, marginalisés.). Le conférencier, en s'appuyant sur un ensemble de statistiques, de cartes et de photos ayant trait à l'émigration, le travail, l'enseignement, l'habitat et les pratiques spatiales, a aussi analysé les diverses relations et ses répercussions socio spatiales dans un domaine connaissant une dynamique, dans le cadre d'une crise étouffante ayant conduit à tolérer les interdits et l'apparition de lotissements illégaux sur des terres non cessibles comme résultante du détournement des lois par les habitants, de connivence avec les pouvoirs publics et la caution de quelques élites. M. Douhoud a enfin souligné la nécessité impérieuse de l'application de la loi et la coupure de manière irréversible d'avec les pratiques du passé et le redressement des relations entre les différents intervenants et acteurs. De même qu'il a souligné l'importance que revêt la précision des concepts utilisés, tels la responsabilité de tous ? Les droits et obligations ? Relation entre l'impôt et la citoyenneté ? Quant au principe de l'écoute des habitants, de leur implication dans la solution de leurs problèmes ainsi que leur qualification demeure une un passage obligé pour la réalisation du développement local et la libération des potentialités enfouies visant l'épanouissement de l'individu et de la société. (1) De son côté, M. Rachid Beggaj, de la faculté des Lettres de Rabat a disserté sur le thème de l'<sup>3</sup>approche sociologique de la pauvreté<sup>2</sup>. Il s'est appuyé sur la technique scientifique du Focus Group, c'est-à-dire s'attacher à ce dit le pauvre sur lui-même. L'étude a concerné trois quartiers populaires de la ville de Rabat : Yaacoub El Mansour, Youssoufia, la vieille ville. La définition de la pauvreté fut saisie à plusieurs niveaux :

€ Au travers de la représentation collective des personnes concernées. Elle était spontanée, c'est-à-dire sans cadre référentiel. La définition fut

complexe. Elle fut approchée par celle du pauvre. C'était soit celui qui n'avait pas de revenu ; ou celui qui survivait grâce aux subsides de l'Etat ou de mécènes, ou encore celui ne possédant pas un travail.

€ Dans dimension matérielle : par le biais du budget familial et les facteurs qui influent sur le revenu familial tel que le divorce ou le décès du pourvoyeur de la famille; la possession ou la capacité à conserver un revenu stable. On en conclut que la Pauvreté n'est pas fixe. Elle est dynamique.

€ La dimension culturelle : Le pauvre s'adapte à sa pauvreté. Il ne peut exposer les états de sa pauvreté, mais l'exprime à travers des comportements. Il existe une réaction culturelle à la pauvreté qui s'exprime dans le processus de reproduction de la pauvreté, laquelle peut se transmettre entre générations. La culture de la pauvreté se traduit dans les proverbes, les contes populaires, la musique ainsi que dans les différentes utilisations de la religion. Les recommandations furent faites par les personnes concernées elles mêmes selon la technique du diagnostic participatif. Il fut constaté que les pauvres croient en la recherche scientifique ; ils revendiquent la création d'un observatoire nationale de la pauvreté ; la mise en place de législations et réglementations qui reconnaissent les droits des pauvres ; création d'un fonds national et de fonds régionaux pour la lutte contre la pauvreté; l'intervention effective des collectivités et autorités locales, des partis politiques; octroi d'une aide aux associations de la société civile et la dissémination d'une culture de solidarité sociale. La camarade Nadia Touhami, enseignant à la Faculté des Lettres de Kenitra a fait une présentation sur <sup>3</sup>La Santé et le Développement Humain : Réalités et Attentes<sup>2</sup>. D'emblée, elle fait endosser la responsabilité de la détérioration de la situation sanitaire à la politique officielle. Ainsi, il y a un vide juridique dans le secteur de la santé. La nécessité de le combler n'en est que plus impérieuse. Il existe de même une faible capacité de financement. Le budget de ministère s'élève à 6.2 milliards DH soit 3.75% du budget global de l'Etat, alors que le standard de l'ONU est fixé à 10%. A titre de comparaison, un petit pays comme le Liban y affecte 9.6% des ressources étatiques. Les équipements sont vétustes. Ainsi, 50% des hôpitaux ont plus de 10 ans et 30-40 ans pour les dispensaires. Le secteur souffre aussi d'une trop forte concentration : La quasi-totalité des services de santé et la moitié des médecins se trouvent dans les grandes villes, surtout Rabat et Casablanca. De même, les meilleurs lits se situent dans cette dernière. Le taux de couverture sanitaire est faible : 1 médecin pour 1000 habitants (300 en France). Pour l'intervenant, la pauvreté reste le déterminant principal de la situation sanitaire ; phénomène aggravé par la tendance connu chez les pauvres à se reproduire à une échelle plus élevée. Cette situation est plus marquée dans les campagnes. Elle est accentuée par le renchérissement du prix des consultations, des médicaments, des analyses en laboratoires, le chômage et la réduction d'emplois stables, la faible couverture sociale

(16.4% seulement de la, population bénéficie d'une assurance-maladie). Il en est résulté une expansion des maladies liées à la pauvreté (tuberculose,) et le taux élevé, même relativement à des pays à niveau de développement comparable, tels l'Algérie et la Tunisie, du taux de décès des mères à l'accouchement. (227 pour 100.000). En affirmant que la politique sanitaire actuelle est incapable de faire face à cette grave situation elle a proposé des alternatives à même de faire du secteur de la santé un moteur de la dynamique du développement économique et social :

€ Adoption d'une politique visant à réduire les écarts trop importants dans les revenus, à généraliser l'enseignement, à générer des opportunités d'emploi et un habitat décent;

€ Créer une solidarité entre ville et campagne;

€ Généralisation de la couverture sociale (A.M.O);

€ Révision de la répartition spatiale des services et équipements sanitaires entre régions et entre milieu rural et urbain;

€ Partenariat entre secteurs public et privé;

€ Elaboration de programmes permanents de sensibilisation et de culture de la santé; Le camarade Saâd Belghazi, dans une communication à haute teneur scientifique, a souligné la nécessité de soutenir la création d'emplois pour garantir le succès de l'INDH<sup>2</sup>. Il a notamment affirmé que l'Initiative ne crée pas mais rationalise la politique sociale. Il a fait remarquer par ailleurs que les programmes sociaux actuels sont caractérisés par la diversité des opérateurs (ministères, agences publiques, collectivités locales et associations) ainsi que par la diversité des modes d'intervention (subventions, aides au monde rural et agricole; aide à l'habitat insalubre ; programme d'éducation et de santé ; soutien aux associations de développement). Il a attiré l'attention sur le fait qu'il n'existe pas d'organisme public capable de dire si effectivement une personne est pauvre et nécessite par conséquent un soutien de l'Etat. Pour lui une politique économique génératrice d'emplois doit viser à assurer la rentabilité des investissements productifs dans les secteurs concurrencés et développer des réseaux de services publics de santé et d'éducation et des activités privées endogènes au niveau local et régional. Elle se doit aussi de dégager une enveloppe financière pour appuyer une politique de transferts de ressources en faveur des populations démunies et soutenir une politique d'assurance sociale ainsi que l'élaboration d'une politique financière renforçant la mobilité intersectorielle des capitaux. Le débat qui a suivi et qui fut très riche, a consacré de manière incontestable la haute tenue des contributions faites. Ainsi, il fut souligné que le concept de Développement humain ne devrait pas être rejeté par le Parti, du fait que son référentiel marxiste<sup>2</sup> n'était pas clairement déclaré. La méthode d'analyse reflète en effet l'idéologie sous-jacente. Il est vrai que ce concept fut élaboré par les experts, libéraux, de l'ONU. Mais il n'en reste pas moins qu'elle émane d'un modèle démocratique et que même les experts des institutions financières internationales ont appelé de

leurs vœux la lutte contre la pauvreté en raison de l'approfondissement de la crise sociale du fait des politiques d'ajustement structurel qu'elles préconisaient.

Pour ce qui du lien démocratie- croissance économique, il a été précisé que le cas tunisien n'était pas pertinent. Car l'effort pour le développement de la Tunisie a démarré dès les années 50-60. Il n'a pas attendu l'avènement du régime autoritaire actuel. Parmi les conditions requises pour la réussite de l'INDH, il y a lieu de citer l'<sup>3</sup>amour de la Patrie<sup>2</sup> qui doit animer tous les intervenants dans ce domaine. La mise en oeuvre de l'Initiative doit se baser sur une évaluation précise des politiques sociales précédentes telles les programmes BAJ I et II, la Charte Nationale Education- Formation,. De même, il faudrait supprimer tous les privilèges indus dont profitent certains nantis, à l'instar de l'exploitation des licences de pêche hauturière, de carrières de marbre, du sable des plages,Š. Relativement au secteur sanitaire, il fut remarqué que la politique sanitaire ne fut pas prise en compte par l'INDH. Il a été estimé, par ailleurs, qu'il y a eu une occultation de la dimension éthique (argumentaire éthique) et une marginalisation de l'aspect philosophico- idéologique dans la lutte contre la pauvreté. L'échec des politiques économiques et sociales antérieures fut imputé à l'exclusion systématique des ressources humaines et à l'absence de démarche structurée et de programmes intégrés. Ces politiques furent en effet essentiellement libérales et sectorielles. La production reposait sur les ressources naturelles (mines, pêche, tourisme) et non sur les ressources humaines. Il serait, par conséquent temps de réfléchir à une économie de la connaissance. En vue de l'instauration d'une bonne gouvernance et une gestion saine des ressources publiques, le pouvoir des walis et gouverneurs devrait être limité pour que le pouvoir décisionnel réel revienne aux ministres, par le truchement des délégués provinciaux des départements ministériels lesquels ne sont actuellement que de simples <sup>3</sup> employés <sup>2</sup> auprès du représentant de l'autorité locale. L'importance du rôle du secteur artisanal pour l'INDH et dans le développement socio-économique de manière générale fut mise en exergue. En effet, le rôle premier de l'artisanat est bien la lutte contre la pauvreté. Qui plus est, ce secteur incarne le rôle important de la culture dans le procès de production. Les produits artisanaux étant originaux par définition, ils ne peuvent souffrir de l'imitation. Le recul qualitatif des produits artisanaux est imputable à la mauvaise gestion du secteur. D'où le rôle déterminant des chambres de l'artisanat, mais qui doit être relayé par les coopératives et les associations professionnelles locales. A l'issue des débats, le camarade Abdelahad Fassi-Fihri, Président du CCECSC du PPS, a présenté une synthèse des travaux dont voici le texte intégral.

1 Les déficits sociaux et les phénomènes de précarisation et d'exclusion de larges couches de la population sont, avant tout, les conséquences d'un modèle et d'un choix en matière de politique économique et sociale qui a prévalu pendant très longtemps; ce choix s'est fondé sur

l'ouverture de l'économie, qui présente certes des opportunités en matière d'exportation et d'attrait des investissements étrangers, mais comporte également de grands risques pour des pans entiers de notre économie, en l'absence d'une mise à niveau réussie. Il est marqué, également, par un souci de préserver à tout prix les équilibres macro-économiques sans explorer suffisamment les possibilités de relance de l'économie à partir d'une politique de revenus et d'une politique fiscale, ciblées et rationalisées.

Pendant très longtemps, les politiques sociales se sont fixées comme objectif la mise en place de 3 filets de sécurité<sup>2</sup> pour pallier les conséquences des politiques d'austérité à travers, par exemple, la caisse de compensation, l'Entraide nationale et des programmes, somme toute, assez timides en matière d'habitat, de désenclavement, etc.

2 - Ce modèle a fait son temps; la croissance ne peut se limiter aux aspects économiques; elle doit être ciblée sur l'objectif de développement humain qui doit constituer la finalité et le critère d'évaluation de toute politique économique et sociale. Le concept a été clarifié lors de cette journée d'étude;

- Le «développement humain» consiste à mettre l'homme en état d'utiliser les opportunités qui se présentent. Ce qui implique deux choses :

€ Agir sur les aptitudes, les capacités et les facultés des individus; d'où l'importance à accorder aux politiques publiques en matière notamment d'éducation - formation et de santé.

€ Créer des opportunités; ce qui interpelle les pouvoirs publics en matière de promotion de l'investissement, de création d'entreprise, de dégagement des créneaux d'activité et d'initiatives pour l'ensemble des citoyens;

- «Le développement humain, c'est le développement de l'Homme, de tous les hommes et de toutes les femmes»; donc, pas de développement humain sans équité sociale et sans politique affichée de réduction des inégalités et des injustices sociales. Pas de développement humain non plus, sans promotion de la femme. - Enfin, pas de développement humain sans intervention des citoyens, sans démocratie participative, impliquant le dialogue et la concertation en matière d'expression des besoins, de formulation des projets et de suivi des réalisations. La clarification du concept de développement humain était donc tout à fait nécessaire; c'est cette clarification conceptuelle qui est de nature à inspirer de bonnes politiques sur le terrain. Elle montre clairement que le développement humain est un concept global, à mille lieux des approches qui le limitent uniquement à des aspects caritatifs et humanitaires, forcément occasionnels et ponctuels et contribuant à ancrer une mentalité d'assistés chez tous les citoyens et citoyennes.

3 Les indicateurs du développement humain au Maroc apparaissent en dégradation; ceci ressort du classement du PNUD par référence à l'IDH où

le Maroc recule et se trouve mal classé, essentiellement du fait des déficits en matière d'éducation et d'alphabétisation et d'accès aux soins. Ceci ressort également des travaux du département du plan (enquête sur la consommation des ménages, carte de la pauvreté) par référence essentiellement au revenu par habitant. On notera que le classement en matière d'IDH est plus défavorable pour le Maroc par référence aux autres pays arabes que son classement en matière économique (par exemple, à travers le PIB par habitants). Ce qui montre bien que la croissance économique en soi n'a pas beaucoup de sens si elle n'est pas ciblée sur l'objectif du développement humain.

4 - Depuis près de 8 ans et l'avènement du gouvernement d'alternance, la sensibilité sociale du gouvernement est proclamée ; des efforts importants sont effectués et des programmes annoncés et entamés pour beaucoup d'entre eux notamment en matière :

€ de généralisation de l'éducation

€ de couverture sanitaire

€ de désenclavement du monde rural

€ d'électrification et d'accès à l'eau potable

€ de mise en oeuvre du nouveau code de la famille.

Force est de constater néanmoins que ces efforts et ces politiques, annoncés ou mis en oeuvre partiellement, ne se sont pas encore accompagnés d'une amélioration tangible et déterminante des paramètres du développement. Ce qui est en cause, ce ne sont pas donc des choix programmatiques mais des méthodes, des modes de gestion, une philosophie et des politiques de gouvernances qui ne permettent pas de traduire suffisamment sur le terrain, en termes d'impact sur les populations, les programmes arrêtés;

5 - L'INDH mérite tout notre appui et notre adhésion. Elle constitue une reconnaissance de l'échec ou de l'insuffisance des progrès, en termes de développement humain, des approches ayant prévalu jusqu'à maintenant. Ce qui est en balance, ce sont les conditions de vie et la situation sociale de larges couches de la population dans 360 communes rurales et 250 quartiers suburbains.

L'INDH vise à mettre en place des projets permettant, en plus des programmes déjà engagés par l'Etat, la lutte contre toutes les formes de précarité, de marginalisation.

Elle cherche à développer les activités génératrices de revenus tout en répondant à des besoins urgents en termes d'équipement et d'infrastructure.

Elle est fondée sur un financement prévu, permettent de l'inscrire dans la durée dans une action, forcément, de longue haleine.

L'INDH insiste sur les exigences d'intégration entre les différents intervenants et de renforcement de la cohérence intersectorielle.

Elle met en place des procédures d'exécution, fondées sur la déconcentration et la décentralisation,

L'assouplissement des procédures de dépense en mettant l'accent sur la gestion par résultat.

Elle formule les principes d'une nouvelle gouvernance et peut présenter une véritable force d'impulsion pour l'ensemble de la gestion publique, au moment où nous constatons que la nouvelle approche budgétaire et la déconcentration ont du mal à progresser, au niveau de l'administration marocaine dans son ensemble. En prônant la mobilisation sociale, elle met l'ensemble des intervenants Autorités locales, élus, privé, ONG (1), partis politiques devant leurs responsabilités. Les partis politiques en particulier, chargés constitutionnellement de l'encadrement des citoyens, ont un rôle essentiel à jouer. L'INDH prévoit certes des audits et des inspections, accompagnement indispensable de la déconcentration et de l'assouplissement des contrôles à priori. Mais, rien ne saurait remplacer l'intervention consciente, organisée, massive des populations pour formuler leurs besoins et pour exercer leur vigilance concernant les conditions d'exécution. Le champ est donc ouvert et les conditions propices pour que les partis et la société civile manifestent leurs capacités militantes. Les collectivités locales ont également un rôle essentiel à jouer à condition que soient mises en place les mécanismes de la démocratie participative et que soient remplacées leur capacité de gestion et de programmation, l'Etat ayant à sa charge, la mise en place de dispositifs appropriés d'appui, d'encadrement et un apport d'expertises

6 - La journée d'étude a mis en évidence l'exigence d'une approche durable de la politique de développement humain ; ceci, bien entendu, n'exclut pas des actions ponctuelles, ciblées, pour s'attaquer aux aspects les plus criants et les plus inacceptables de la précarité et de la marginalisation. L'approche durable et globale doit aller de pair avec des approches territoriales. Elle doit viser, au niveau local et dans le cadre d'une approche de proximité, à favoriser l'émergence de SPL (systèmes productifs locaux), c'est à dire des formes d'économie solidaire entre unités de production, mettant en commun leurs moyens et leurs compétences. Ces formes d'organisation doivent se fédérer autour de projets concrets que l'Etat doit chercher à promouvoir tout en mettant en place l'environnement administratif et l'encadrement indispensables. La recherche de formes d'organisation solidaire et coopérative entre micro unités de production peut s'avérer particulièrement féconde pour s'attaquer aux problèmes du secteur de l'artisanat ou encore à ceux du secteur informel qui, tous les économistes en conviennent, constituent d'importants réservoirs de création d'emplois.

7 - La présentation d'une étude de terrain consacrée à la ville de Fès a été l'occasion d'une analyse approfondie, fondée sur des réalités concrètes et des constats scientifiquement établis, montrant la complexité de la problématique de la pauvreté et son caractère systémique ; elle a mis en évidence l'interprétation de facteurs sociologiques, urbanistiques, culturels, économiques, sociaux, politiques et ethniques dans l'explication du phénomène de la pauvreté.

Une conclusion essentielle en découle : pour définir des stratégies de lutte contre la pauvreté, il convient de s'extraire de la nasse technocratique et prendre en compte l'ensemble des facteurs <sup>3</sup> non économiques <sup>2</sup> du développement.

Ce fut l'occasion d'un véritable appel à <sup>3</sup>une réconciliation culturelle<sup>2</sup> de l'ensemble des acteurs avec mise en exergue des valeurs de citoyenneté.

8 - La formulation des projets de développement local doit avoir le souci d'intégrer la jeunesse, de lui donner confiance en elle même et de lutter contre toutes les formes de déviance nihiliste ou de résignation. La journée fut ainsi l'occasion de rapporter le combat d'élus progressistes cherchant à promouvoir des projets d'équipement au niveau local, mais qui, dans un contexte marqué par un fort taux de chômage, se trouvent confronté à des situations de désespérance et de découragement chez la jeunesse sans être en état d'y apporter des réponses adaptées. Cette réalité montre la nécessité d'un lien dialectique à établir entre les politiques nationales et les approches locales.

Pas donc de politique de développement humain sans une politique de promotion de l'emploi, fondée sur des choix sectoriels étudiés, sur la transparence fiscale et l'équité, avec les réorientations budgétaires indispensables et l'engagement dans une politique de grands travaux, fondée sur la mobilisation du potentiel national, humain, matériel et financier.

9 - La journée fut également l'occasion de mettre en évidence la correspondance entre la carte de la couverture sanitaire (taux d'équipement, nombre de médecins par mille habitants) et la carte de la pauvreté et de l'analphabétisme.

D'où l'exigence d'une politique globale de développement humain.



## INDH: Les MRE s'y mettent aussi

- Le ministère de tutelle fait appel à l'élite expatriée
- Apporter un savoir-faire à travers le programme Fincome

Comment les Marocains résidents à l'étranger (MRE) peuvent-ils contribuer à la réalisation et la réussite de l'INDH? C'est à cette question qu'ont essayé de répondre quelque 250 MRE venant de 40 pays, lors d'une rencontre organisée le 29 juillet à Rabat par le ministère en charge de cette communauté. Selon Nouzha Chekrouni, "le succès de cette initiative nationale pour le développement humain nécessite la mobilisation de toutes les compétences du pays, notamment celles des Marocains expatriés". Ainsi, une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour tirer profit des potentialités des MRE s'impose. Pour la ministre, leur participation à l'INDH passera par le programme intitulé Fincome

(Forum international des compétences des Marocains résidents à l'étranger). Un nouveau concept que son département a développé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, l'Association Recherche et Développement, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), avec le soutien des secteurs privé et public ainsi que des représentants de la société civile. Ce programme consiste, en effet, "à faire appel au savoir-faire de l'élite marocaine résidente à l'étranger pour accomplir des missions en appui ou dans le cadre de programmes de développement de la ministre chargée des MRE. Cette journée à laquelle ont participé des représentants des différents départements ministériels, se veut également l'occasion de remettre sur le tapis les problèmes et les blocages institutionnels dont souffrent près de 2,5 millions des Marocains qui vivent à l'étranger. Si pour certains, les choses marchent à merveille, pour d'autres, notamment ceux installés aux Etats-Unis, les soucis sont nombreux. "Nous passons notre séjour au Maroc à régler nos problèmes administratifs au lieu de profiter de la beauté de notre pays", précise un Marocain résident à Washington. Par ailleurs, le phénomène de la fuite des cerveaux a été également soulevé lors de cette rencontre. La question qui se pose pour la majorité des MRE participant, dont la moitié sont des universitaires, est celle de

l'existence d'une politique contre ce fléau. Lequel fléau, selon un professeur universitaire installé en France, semble inévitable de par la multiplicité des facteurs économiques et sociaux qui y contribuent. "Ce n'est qu'en atteignant un certain niveau de développement socioéconomique qu'on peut espérer le retour de ses cadres expatriés", ajoute-t-il. "En attendant ce jour, pensons d'abord à bénéficier des compétences de cette élite marocaine", conclut-il.

## VII/ L'INDH et la coopération internationale



### **Spécial - Coopération internationale : 2 milliards de dirhams à mobiliser auprès des partenaires étrangers**

**Le financement de l'INDH va nécessiter une enveloppe de 10 milliards de dirhams durant la période 2006-2010. 20 % de cette enveloppe, soit 2 milliards de dirhams devront être mobilisés auprès des partenaires étrangers.**

Sur les 10 milliards de dirhams nécessaires au financement de l'INDH durant la période 2006-2010, pas moins de 2 milliards de dirhams devront provenir de la coopération internationale. Afin d'y parvenir, les autorités marocaines comptent ratisser large en impliquant tous les partenaires du Royaume. Une campagne de communication au plus haut niveau pour sensibiliser les bailleurs de fonds étrangers est lancée et des requêtes de financement sont en cours de préparation. Tous les partenaires sont sollicités. A commencer par l'Union Européenne à laquelle des financements directs au profit de l'INDH seront sollicités notamment dans le cadre du programme Meda. Ainsi, le Royaume souhaite à partir de 2006 un redéploiement vers le Maroc des fonds Meda non utilisés par les autres pays et qui sont globalement très importants. Par ailleurs, et à partir de 2007, la nouvelle programmation envisagée dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage devrait prendre en considération les nouvelles orientations liées à la mise en place de l'INDH. Au même titre que l'Union Européenne, l'appui des Etats-Unis est également sollicité. Etant éligible au Millenium Challenge Account (MCA), l'initiative américaine en faveur des pays en développement ayant fait preuve d'engagement dans les domaines de la gouvernance, la libéralisation de l'économie et l'investissement dans le capital humain, depuis cette année, les autorités marocaines comptent en tirer profit pour solliciter l'appui direct du MCA à l'INDH. Au niveau bilatéral, tous les partenaires seront également sollicités à travers, soit de dons (Emirats Arabes Unis, Koweït, Arabie Saoudite, France, Belgique, Allemagne, etc.), soit de crédits gouvernementaux hautement concessionnels (France, Espagne, Italie,

etc.), pour le refinancement de la contribution du budget de l'Etat. Au niveau multilatéral, l'appui de la Banque Mondiale sous forme de dons, d'expertise et d'assistance technique est sollicité. De même, l'Etat marocain compte mobiliser des prêts concessionnels auprès des institutions comme le Fonds Arabe, la BIRD et la BAD pour financer la contribution budgétaire. Enfin, au niveau de la Coopération décentralisée, les collectivités locales sont appelées à rechercher des appuis extérieurs dans le cadre de la coopération interrégionale initiée notamment par l'Union Européenne et par certaines régions autonomes.

## VIII / La presse internationale : les échos



19 Mai 2005

### **Le roi du Maroc lance une "initiative nationale pour le développement humain"**

Le roi Mohammed VI du Maroc a annoncé mercredi le lancement d'une "initiative nationale pour le développement humain", présentée comme un "chantier de règne" contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans un discours radiotélévisé, le souverain a révélé les grandes lignes d'un plan national à long terme comportant notamment la lutte contre le "déficit social" et la précarité, la promotion d'emplois stables et l'aide aux personnes les plus démunies dans le royaume.

"De larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation", a souligné Mohammed VI.

Il a cité la lutte contre les bidonvilles qui offrent "des terreaux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion".

Le nouveau "projet sociétal", a ajouté le roi, s'inscrit dans le prolongement d'un processus qui visait "l'élargissement de l'espace de libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles".

Le gouvernement du Premier ministre Driss Jettou sera chargé de préparer, "dans les trois mois, un plan d'action complet répondant aux objectifs de l'initiative", a indiqué le souverain.

La première étape du plan devra cibler la "mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural et de 250 quartiers urbains (...) où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère", a-t-il dit.

Les partis politiques marocains sont invités à se mobiliser pour la mise en oeuvre pratique de l'initiative royale, avec des "projets concrets" dans la perspective des élections législatives de 2007 - le plan devant constituer la "pierre angulaire pour la réhabilitation de l'action politique".

Le financement de l'Initiative nationale pour le développement humain" doit être "adossé à des ressources pérennes et d'un niveau substantiel, inscrites au budget général de l'Etat", a indiqué Mohammed VI sans donner de chiffres, ajoutant qu'il ne devait être fait appel à "aucun nouvel impôt ou charge fiscale".

Le projet royal devra être soumis par le gouvernement au Parlement à l'occasion d'une séance spéciale, "afin qu'elle recueille tout l'appui qu'elle requiert", a souligné le roi, fixant un "rendez-vous dans les trois années qui viennent pour faire l'évaluation des résultats de cette nouvelle initiative".

20 mai 2005

## Le Maroc s'attaque à la pauvreté

**Devant la montée de la pauvreté au Maroc et son exploitation par les radicaux islamistes, le roi Mohammed VI a lancé une « Initiative nationale pour le développement humain » dans l'espoir de venir à bout de la misère sociale et de couper l'herbe sous les pieds des extrémistes marocains.**

Le Roi du Maroc a lancé, mercredi par un discours radio- télévisé, un vaste chantier de lutte contre la pauvreté. Son « Initiative nationale pour le développement humain » se veut l'aiguillon de la politique que le gouvernement devra mener pour réduire le « déficit social ». Ce thème est apparu, dès l'avènement en juillet 1999 du nouveau roi, comme une de ses priorités. Mohammed VI est monté sur le trône avec la réputation d'être le « roi des pauvres » tant la problématique sociale avait déjà retenu son attention sous l'ère d'Hassan II, son père. Il aura pourtant fallu attendre la sixième année de son règne pour que le roi prenne le problème à bras-le-corps. Peut-être pourra-t-il arguer avoir privilégié les chantiers de la condition de la femme, à travers la révision du code de la famille, et de la réparation des « années de plomb », avec l'installation de l'« Instance équité et réconciliation ».

Et les attentats de Casablanca, en mai 1993, perpétrés notamment par des militants islamistes issus des banlieues populaires de la ville, ont mis en exergue à la fois le retard dans les intentions du souverain et l'urgence de les mettre en oeuvre. Si Mohammed VI n'a pas fait le lien, dans son allocution, entre son initiative pour le développement humain et l'activisme islamiste, la corrélation apparaît évidente.

« De larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et, parfois, dans une situation de pauvreté et de marginalisation », a justifié le souverain. Et d'évoquer la lutte contre les bidonvilles, « terreux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion ».

Aussi Mohammed VI a-t-il enjoint au gouvernement de Driss Jettou de viser la « mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres

du monde rural et de 250 quartiers urbains (...) où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère ».

### Immense défi

Le souverain chérifien a fixé un cadre et un calendrier. Le gouvernement devra proposer endéans les trois mois un « plan d'action complet » pour concrétiser l'initiative. Une première évaluation des réalisations sera menée trois ans après le lancement des projets. Mohammed VI veut associer tous les partis politiques et toute la population à cet effort national. Une session spéciale du Parlement scellera le lancement officiel de l'initiative royale présentée par le gouvernement. Mohammed VI a placé celle-ci sous le signe d' « une citoyenneté réelle et agissante ». Mais, a-t-il assuré, aucun nouvel impôt ne sera levé pour la financer.

Il est difficile de mesurer l'impact que pareille mobilisation pourra avoir sur la réalité quotidienne des Marocains. Force est de reconnaître que les grands chantiers lancés par Mohammed VI ont bousculé les traditions, les interdits, les privilèges.

Mais en l'occurrence, le défi est de taille. Le classement du Programme des Nations unies pour le développement humain (Pnud) place le Maroc au 125e rang de l'indice de développement humain sur 177 pays. Illustration : un Marocain sur deux est analphabète.

# Le Républicain

Quien d'informations au Mali

29-07-2005

## Maroc : la marche vers le progrès

C'est demain, samedi 30 juillet, que le Royaume du Maroc célébrera l'anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi. Un événement pour ce pays, le Maroc qui entretient d'excellentes relations de coopération avec le Mali. Cette fête du trône intervient au moment où le Royaume Chérifien est engagé dans de grandes réformes à l'initiative du Roi Mohamed VI. Des réformes qui ont touché tous les domaines socio-économiques et politiques du Royaume. Dans tous ces domaines, le Maroc a accompli des progrès incontestables qui font de ce pays un exemple de réussite. Au plan social le fait marquant de cette année a été le lancement de l'Initiative nationale de développement humain (INDH) dont l'annonce a été faite par le Roi, lui-même. Objectif de cette initiative royale ? Répondre aux «aspirations du peuple marocain dans le cadre du projet sociétal initié par le Souverain depuis son accession au trône». Démarche novatrice, cette Initiative, est appelée à s'attaquer et à résoudre le déficit social qui sévit dans les quartiers urbains pauvres ainsi que les communes rurales les plus démunies du royaume. Ainsi, un vaste programme est en cours en faveur de ces zones. Il se traduit par l'élargissement aux équipements et services sociaux de base et la promotion des activités génératrices d'emplois dans tout le Royaume. Aussi, l'aide aux personnes vulnérables sera au centre de l'Initiative nationale de développement humain.

Evoquant cette Initiative, le roi Mohamed VI a indiqué qu'«elle doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante». A terme, il s'agira d'offrir aux Marocains, une «vie digne et décente», conformément aux vœux de sa Majesté. Une évaluation est prévue dans trois ans pour mesurer les résultats de l'INDH. Dans sa volonté d'alléger la souffrance des Marocains, le Roi a personnellement présidé cette année une réunion du Conseil d'administration de la «Fondation Mohamed V pour la Solidarité». Au cours de cette réunion, Mohamed VI a donné des instructions à la Fondation pour qu'elle accorde une «attention particulière» à la scolarisation des enfants, la lutte contre le déperdition scolaire, l'insertion des personnes handicapées, la formation des femmes. En plus, d'importants chantiers de développement ont été concrétisés ou en voie de l'être. L'un des plus importants de ces chantiers est sans

80



conteste l'aménagement de la Station touristique Luxus, située dans la province de Larache. C'est le Roi, lui-même qui a présidé la cérémonie de signature consacrant cet aménagement. Cette Station qui sera érigée sur une superficie de 462 ha, aura une capacité d'accueil de 12.000 lits. L'aménagement d'autres Stations est prévu dans les mois à venir, notamment à Saadia Raslma, Haouzia ainsi que dans les régions d'Eljadida, d'Essaouira Mogador, Taghazot (Agadir) et Borj (Ifni). L'aménagement de ces Stations ne manquera pas d'impulser un nouveau souffle au tourisme marocain qui déjà est à juste titre considéré comme un des plus dynamiques du continent. Le Roi du Maroc, lors de la cérémonie de Larache, a insisté pour que «le tourisme au-delà de ses atouts économiques, traduise les valeurs d'ouverture, de tolérance et d'hospitalité qui constituent le fondement de l'identité marocaine». De gros efforts sont par ailleurs en cours pour l'insertion des détenus. En effet, une journée a été organisée, il y a quelques mois, sur cette question visant à assurer aux détenus des lendemains meilleurs après leur incarcération. Pour manifester son soutien aux efforts en cours, le Roi Mohamed VI a visité récemment la Foire internationale de Casablanca, précisément l'exposition (littéraire, artistique, artisanale) faite par des détenus initiés par la Fondation Mohamed VI.

Identité nationale, une et indivisible Au plan international, le Roi Mohamed VI, depuis son accession au trône, a clairement affirmé sa volonté et sa disponibilité à coopérer avec les Nations Unies afin de trouver une «solution politique négociée et mutuellement acceptable par les parties» concernées par le conflit du Sahara Occidental. Cependant le Roi du Maroc a toujours précisé : «la question de notre intégrité territoriale est une affaire d'identité nationale qui est une, indivisible et un droit historique qui ne souffre aucune concession». Une position réaffirmée lors des travaux de la 59e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à laquelle le Roi Mohamed VI a participé. Devant cette auguste assemblée le Roi a réitéré la disponibilité du Maroc à contribuer de manière effective à la résolution de ce problème. Pour renforcer la coopération entre le royaume et les autres pays africains, Mohamed VI a effectué de nombreux déplacements à travers le continent. Notre pays, le Mali attend prochainement la visite du souverain. Au cours de ces déplacements, un accent particulier a été mis sur le renforcement de la Coopération Sud/Sud. Ces visites témoignent l'intérêt qu'accorde le Souverain au développement du Continent. Aussi, traduisent-elles la vocation africaine du Maroc, ce qui ne s'est jamais démentie à travers l'histoire.